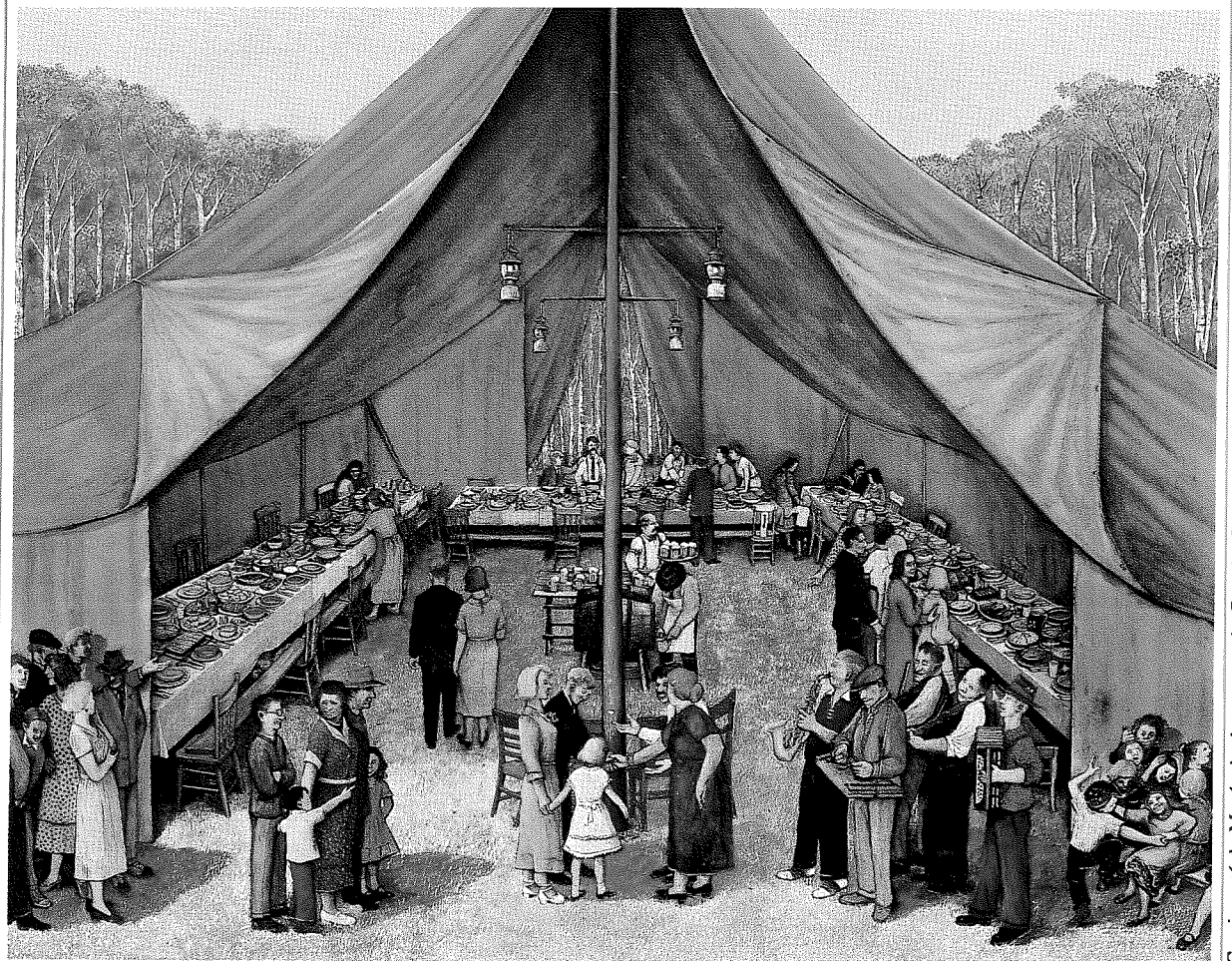


# LANGUE

## ET SOCIÉTÉ

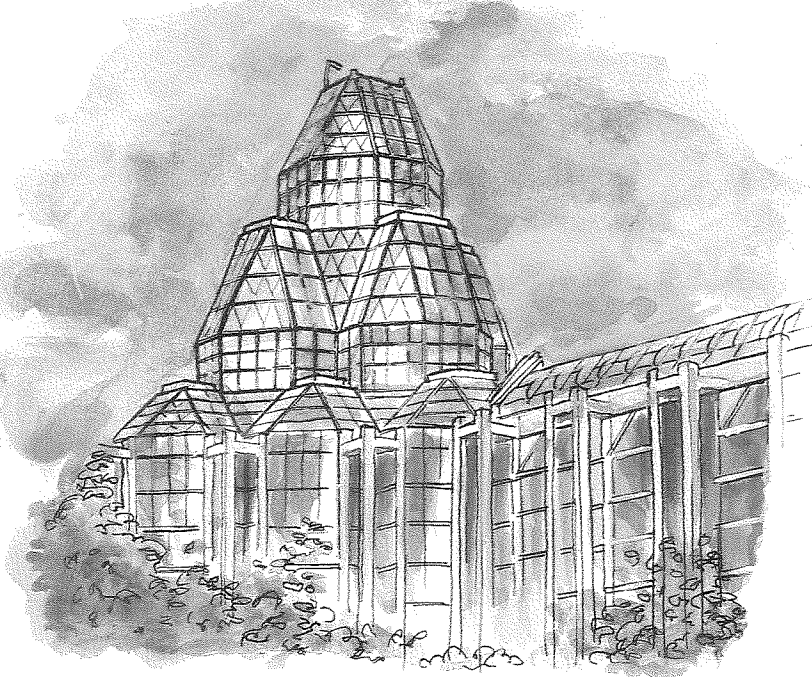
Canada  125



Gracieuseté du Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa

*Tissons des liens*

# Goûtez l'art de vivre



Faites l'expérience d'une visite au Musée des beaux-arts du Canada, établissement de renommée mondiale. Voyez les magnifiques œuvres d'art de sa collection permanente ainsi que ses expositions itinérantes et temporaires. Le Musée envoie aussi ses expositions en tournée pour que tous les Canadiens puissent en bénéficier d'un bout à l'autre du pays.



Musée des beaux-arts  
du Canada

National Gallery  
of Canada

380, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1N 9N4 (613) 990-1985

## LANGUE ET SOCIÉTÉ

Cette revue trimestrielle est publiée par le  
Commissaire aux langues officielles,  
M. Victor C. Goldbloom.

Les opinions exprimées par les collabo-  
rateurs de l'extérieur ne reflètent pas  
nécessairement celles du Commissaire et  
n'engagent que leurs auteurs.

### RÉDACTION

Rédacteur en chef  
*Claude Savoie*

Rédacteur adjoint  
*John Newlove*

Révision et correction  
*Lyne Ducharme*

Entretiens et reportages  
*Tom Sloan*

Attaché de presse  
*Jan Carbon*

Traduction  
*Les Productions Brabant enr.*  
Coordonnatrice de la rédaction  
*Monique Joly*

Directrice artistique  
*Rachel Dennis*

Montage  
*Thérèse Boyer, Danielle Claude*

Imprimerie  
*Dolco Printing*

### ADMINISTRATION

Directrice des communications  
*Marilyn Amendola*

Chef, Promotion et marketing  
*Margo Gladwin*

Agente, Promotion et marketing  
*Francesca Piredda*

Abonnements  
*Hélène Léon*

*Langue et Société* est une réalisation  
de la Direction des communications.

La reproduction totale ou partielle des textes  
de la revue peut être autorisée sur demande.

Prière de s'adresser au rédacteur  
en chef ou à son adjoint,

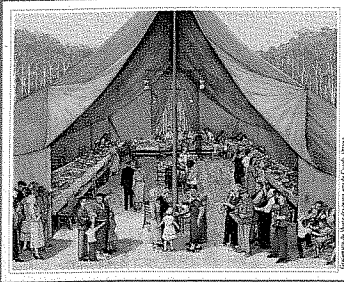
Commissariat aux langues officielles,  
Ottawa, Canada, K1A 0T8. Tél. : (613) 995-7717.

© Ministère des Approvisionnement  
et Services Canada 1991  
Imprimé au Canada  
ISSN 0709-7751



# LANGUE ET SOCIÉTÉ

Canada 125



Tissons des liens

Janvier 1992

## Page de couverture :

**William Kurelek (1927-1977)  
Kermesse au Manitoba 1964**

**William Kurelek dépeint dans cette scène la rencontre amicale de gens qui partagent la même joie de vivre et dont les échanges témoignent des valeurs humaines qui ont édifié le Canada.**

### Remarque :

Dans la présente publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

### AVERTISSEMENT

La Rédaction publie avec plaisir les lettres signées des lecteurs, comportant adresse et numéro de téléphone. Elle se réserve toutefois le droit de les abrégier.

Notre adresse :

*Langue et Société*

Commissariat aux langues officielles

Ottawa, Canada

K1A 0T8

COMMISSAIRE AUX LANGUES  
OFFICIELLES

COMMISSIONER  
OF OFFICIAL LANGUAGES



## Tissons des liens

### TABLE DES MATIÈRES

#### *les tisserands du devoir*

4 Tissons des liens

#### *les tisserands de l'histoire*

6 La terre promise ou l'art du compromis

11 Pourquoi j'étudie le huron

13 L'art de s'adapter

16 Que conteste-t-on ?

#### *les tisserands du pouvoir*

18 Des dividendes pour le bilinguisme en affaires

20 Le monde scientifique

21 Ils lancent et comptent...

23 Le bilinguisme dans la fonction publique

25 Cherchez les puces

#### *les tisserands du savoir*

27 Parlez, parlez, le succès est au bout de la langue

29 La question constitutionnelle et les élections

32 Programme d'immersion estival de l'Université Laval

33 Le retour de *Cité libre*

35 Le maintien de l'acquis en langue seconde

#### *les tisserands du vouloir*

37 La Fête colombienne

38 Le Festival franco-ontarien

39 Centraide : la voix du succès

40 Le chant des oiseaux

41 Des gens un peu comme vous et moi...

41 L'école internationale de l'Outaouais

42 Dialogue Nouveau-Brunswick



# Tissons des liens

**D**ès le début de mon mandat, je me suis plongé dans le feu de l'action afin de m'engager, poussé par un sentiment d'urgence, dans la tâche que je m'étais donnée : rencontrer des Canadiens d'un bout du pays à l'autre, les écouter, leur expliquer les politiques et les programmes des langues officielles et faire appel au respect mutuel.

## Une crise constitutionnelle n'est pas *ipso facto* une crise linguistique

Le Canada poursuit, encore une fois, un débat sur son avenir constitutionnel. Y figurent certes des éléments linguistiques, mais il y en a d'autres : des facteurs démographiques, économiques, régionaux, sociologiques et j'en passe. Un certain malaise sociolinguistique fait partie du tableau, mais je suis convaincu que la majorité des Canadiens finira par rejeter la fragmentation du pays comme remède à ce problème.

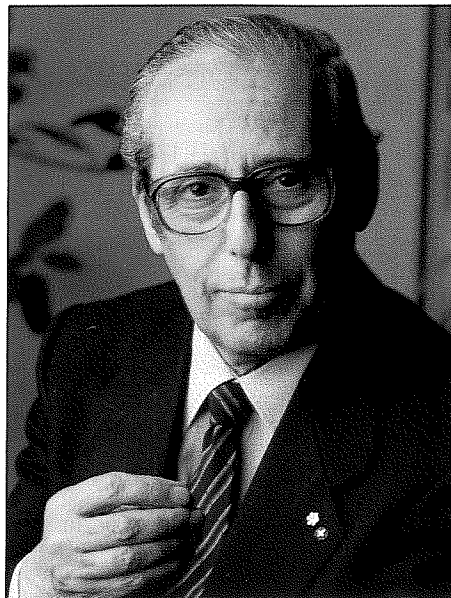
Le français se parle au Canada depuis quatre siècles. Lorsqu'en 1759, le Régime français a été remplacé par le Régime britannique, les nouveaux administrateurs ont choisi de ne pas éliminer la langue française — et nous ont donc dotés, dès lors, de deux langues officielles. Nous cherchons depuis, par un chemin souvent cahoteux, un terrain d'entente entre nos deux groupes linguistiques.

Il y a un siècle et demi, Robert Baldwin et Louis-Hippolyte Lafontaine croyaient être en bonne voie de le découvrir. Il y a un siècle et quart, John A. Macdonald et Georges-Étienne Cartier étaient convaincus de l'avoir trouvé, et ils y ont érigé un édifice constitutionnel.

Que cet édifice ait de temps en temps besoin de rénovations ne doit pas nous étonner, encore moins nous décourager. La famille a grandi, de nouveaux aménagements peuvent être nécessaires, mais à mes yeux, la maison est toujours solide.

## Le malaise linguistique

Les perceptions humaines sont des réalités dont il faut tenir compte. L'analyse diagnostique du malaise linguistique



Victor C. Goldbloom

qu'éprouvent certains Canadiens révèle, cependant, qu'en pourcentage élevé les perceptions négatives concernant les politiques et les programmes des langues officielles sont loin, et souvent très loin, de la réalité.

Ces politiques et programmes, dont l'objectif est essentiellement d'assurer au public un service correct et courtois dans l'une ou l'autre des deux langues officielles là où la demande le justifie, sont perçus comme des mesures de coercition générale. D'aucuns les voient comme facteurs de fission plutôt que de fusion — comme si leur disparition unirait miraculeusement le pays. La vérité a ses droits, et je veux les lui procurer.

## Faire surgir un consensus

Un consensus parfait et total est irréaliste. Il faut néanmoins que des gens de bonne volonté cherchent, encore une fois, un terrain d'entente. Objectivement et sereinement, examinons ensemble les faits et les besoins humains — les nôtres, et ceux de nos frères et sœurs. Cessons de nous raconter des peurs avec les langues

officielles. Essayons de comprendre les préoccupations, les inquiétudes de l'autre. Là où nous sommes des voisins, soyons de bons voisins.

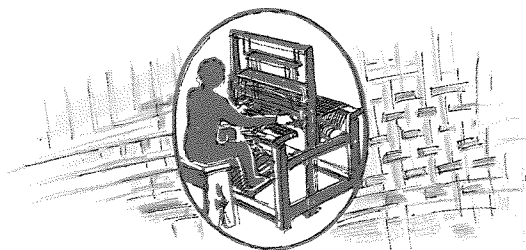
Le tissu social de notre pays donne des signes de fragilité; renforçons-le. Soyons fidèles aux desseins des fondateurs et bâtisseurs du Canada. Entrelaçons les fils de trame et de chaîne avec tout le doigté dont nous pouvons disposer.

## Tisserand du bon vouloir

Le Commissaire aux langues officielles est un tisserand du vouloir — du bon vouloir. Il est là pour répandre la vérité, corriger les fausses impressions, apaiser les antagonismes, animer le dialogue, promouvoir le respect mutuel et assurer que le public soit correctement servi.

Nos deux langues contribuent à notre compétence spéciale sur la scène internationale et à notre compétitivité. Il est difficile de croire qu'un Canada fragmenté conserverait le rôle que nous jouons depuis longtemps dans le monde et le respect dont nous jouissons. Trouvons donc moyen de retisser notre société exceptionnelle.

Ce numéro spécial de *Langue et Société* est consacré au 125<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. N'oublions pas, toutefois, que nos racines linguistiques sont beaucoup plus anciennes que cela — et que celles de nos frères et sœurs autochtones ont encore davantage d'histoire. Nous sommes devenus en outre, notamment depuis la Deuxième Guerre mondiale, un pays multiculturel. Nous pouvons, j'en suis convaincu, tisser avec tous ces fils une société unie et exemplaire. ■



## Lisez ! Lisez !

Dès le printemps, Langue et Société prend un nouveau tournant.

Depuis le numéro 20, paru à l'automne 1987, le format de la revue n'a pratiquement pas changé. Étant donné qu'une seule tenue ne convient pas à toutes les occasions, nous avons décidé de lui tailler un nouvel habit. Pour vous mettre l'eau à la bouche, nous vous révélons qu'un seul indice... « tabloïd »; il ne faut tout de même pas gâcher la surprise !

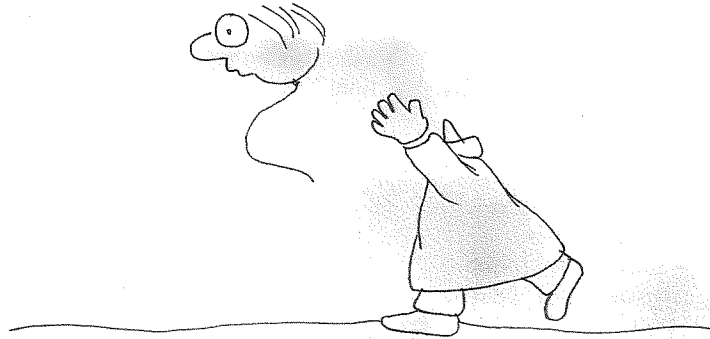
Gardez donc l'œil ouvert pour notre prochain numéro et dites-nous ce que vous en pensez.

### Errata :

Une erreur s'est glissée dans le numéro 36 de *Langue et Société*, à la page 28. Madame Adrienne Bouchard-Langlois n'est pas originaire de Winnipeg, mais de Saint-Front en Saskatchewan.

À la page 38, au lieu de Heather Robertson on aurait dû lire Heather Morrison.

## DON'T LOSE YOUR HEAD!



(Littéral... ne perdez pas votre tête; fig., restez calme)

Il n'y a pas lieu de vous gêner si vous voulez en savoir davantage sur les langues officielles du Canada. Vous n'avez qu'à consulter la **liste des publications** offertes par le Commissariat aux langues officielles. Nous offrons des affiches, des bandes vidéo et des publications aux :

- communautés de langue officielle en milieu minoritaire,
  - jeunes,
- fonctionnaires fédéraux,
- spécialistes des langues,
- grand public.

Écrivez-nous à la division Q37, Direction des communications, 110, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0T8 ou faites-nous parvenir votre demande par télécopieur, au (613) 995-0729.

### Le Commissariat aux langues officielles

*Exprimez-vous !*

### En voiture !



Pour fêter le 125<sup>e</sup> anniversaire du Canada, les organismes jeunesse ne manquent pas d'imagination. Au printemps dernier lors d'une rencontre à Ottawa, ils ont conçu un seul projet à partir de plusieurs scénarios. Deux trains partiraient de chaque extrémité du pays, un de

Vancouver et l'autre de Halifax. Chemin faisant, environ 500 jeunes de différentes origines ethniques y monteront. Tous se rejoindront à Winnipeg. Ces jeunes voyageurs se réuniront alors pendant quelques jours, pour discuter d'importants sujets d'actualité, soit le pluriculturalisme

et la dualité linguistique. La Fédération des jeunes canadiens-français a déjà reçu plusieurs lettres d'appui pour ce projet qui est présentement en attente d'une réponse positive et de subventions de la part de plusieurs organismes gouvernementaux. Bon succès !

# La terre promise ou l'art du compromis

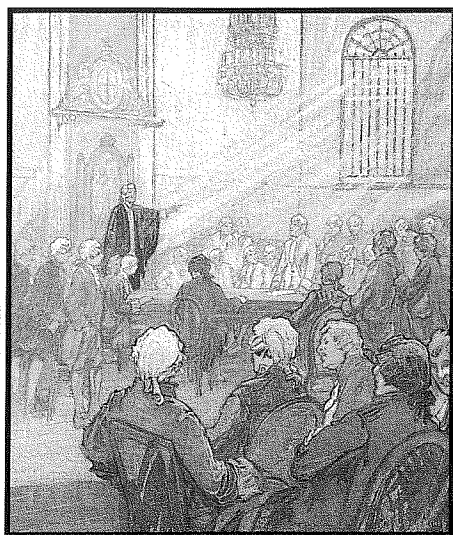
Tom Sloan



Premier ministre du Canada à une autre époque de tensions entre les Canadiens français et anglais, William Lyon Mackenzie King disait que si les autres pays avaient trop d'histoire, le Canada, lui, avait trop de géographie. Nous admettons volontiers qu'il avait raison pour son temps; cependant, nous avons vécu depuis un demi-siècle d'histoire. Aujourd'hui, après 125 ans d'existence nationale, nous en sommes peut-être arrivés à un point où l'histoire, autant que la géographie, pèse de tout son poids. Même si l'on s'en tient au dernier quart de siècle, les changements ont été immenses dans de nombreux domaines dont celui (et ce n'est pas le moindre) des relations entre les deux grandes langues du Canada et ceux qui les parlent. Pour comprendre les tensions que nous vivons aujourd'hui, il vaut peut-être la peine de jeter un coup d'œil, qui sera nécessairement rapide, sur notre passé. Nous n'y trouverons peut-être pas la solution à nos problèmes actuels, mais nous pourrions au moins les mettre en perspective.

## Avant 1867

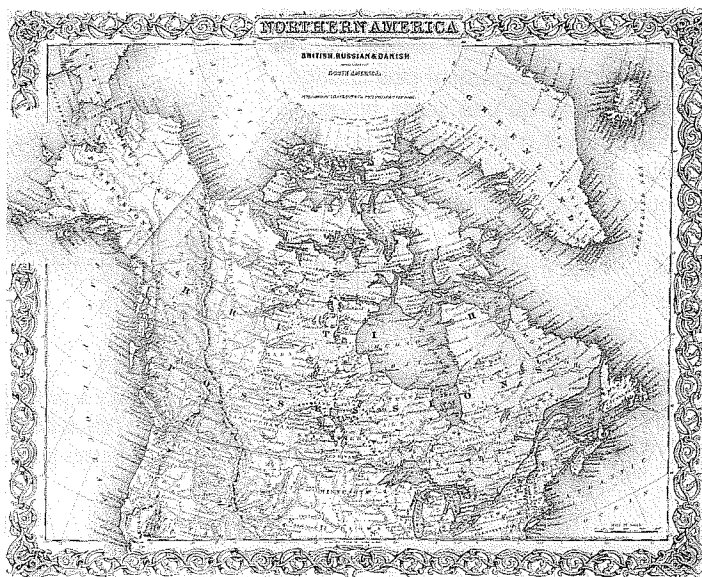
La destinée et la physionomie linguistiques du Canada ont pris forme plus d'un siècle



avant la Confédération. L'événement clé a été la ratification en 1763 du traité de Paris, par lequel la France, en échange de concessions dans les Antilles, cédait à la Grande-Bretagne sa colonie sur les rives du Saint-Laurent.

Ce traité, qui assurait le maintien des coutumes civiles et l'emploi de la langue française sous le régime britannique, a constitué la première d'une longue série de décisions politiques et juridiques, souvent contradictoires, qui ont influencé les relations entre les langues française et anglaise au Canada et dans chacune de ses régions. Il s'agit d'un processus qui se poursuit encore aujourd'hui.

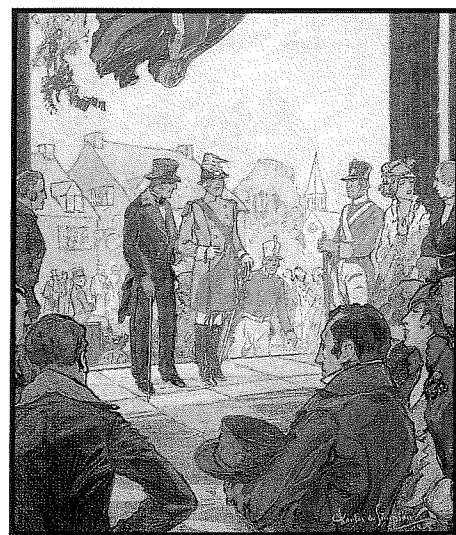
Les droits des francophones, mis en péril pendant une courte période, ont été rétablis par l'Acte de Québec de 1774. Puis, pendant des décennies, les « Canadiens » (comme on appelait les francophones) se sont battus pour conserver leurs droits linguistiques malgré les empiètements incessants de la langue anglaise, incarnée par la classe des marchands anglophones de Montréal et de Québec. Une lutte décisive se déroulait dans l'arène politique et législative; à cet égard, le point le plus bas a sans doute été atteint peu après le rapport Durham soumis en 1839 au British Colonial Office et qui recommandait l'assimilation des Canadiens français, « peuple sans histoire et sans littérature ». Le résultat fut l'Acte d'Union de 1840, loi qui unissait le Haut-Canada et le Bas-Canada et faisait de l'anglais la



Territoires britannique, russe et danois en Amérique du Nord

seule langue officielle de la nouvelle colonie. Cette dernière disposition fut abrogée par le Parlement britannique en 1848 en raison de la vive opposition des francophones qui constituaient toujours la majorité au sein de la colonie.

L'étape décisive suivante fut la création, par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, de la fédération canadienne.



À gauche : l'Assemblée législative du Bas-Canada, 1792  
À droite : ouverture du Parlement à la suite de l'Acte d'Union, Kingston, 1841

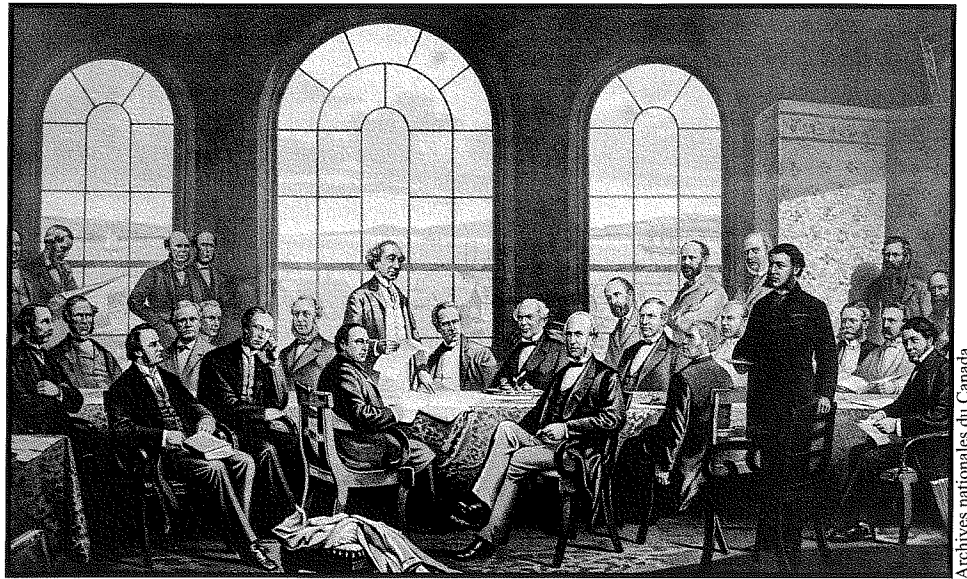
L'article 133 de cette loi assurait le statut officiel du français et de l'anglais dans les assemblées législatives et les tribunaux du Canada et du Québec.

### 1867-1927

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique revêtait une importance fondamentale en ce qu'il reconnaissait explicitement le français en tant que langue officielle. Au même moment, toutefois, ses droits étaient circonscrits, puisqu'ils se limitaient essentiellement aux tribunaux et aux assemblées législatives du Canada et du Québec. Comme le dit le sénateur Gérard Beaudoin, spécialiste des questions constitutionnelles, « la Constitution de 1867 ne contient que le germe du bilinguisme ». Ce n'est qu'après plus d'un siècle de luttes et d'équivoques que ces germes sont devenus plus substantiels.

Au cours de cette période, d'un point de vue important, la position du français devenait de plus en plus précaire. En effet, alors qu'au début du Régime britannique les francophones constituaient largement la majorité, les vagues successives d'immigrants avaient fait du Canada, dès le recensement de 1871, un pays majoritairement anglophone dont la population de trois millions comprenait environ deux anglophones pour chaque francophone. Les conséquences, dans les années qui ont suivi la Confédération, ont parfois été funestes. Malgré la garantie constitutionnelle dont bénéficiaient les droits des francophones en vertu de la *Loi de 1870 sur le Manitoba* et d'un amendement apporté en 1877 à la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest*, avec le déclin relatif de la population francophone, on ne tarda pas à rogner sur ces droits jusqu'à les faire disparaître dans toutes les régions à l'extérieur du Québec. Sans tenir aucun compte de la Constitution, l'Assemblée législative du Manitoba votait en 1890 une *Loi sur la langue officielle* qui niait totalement les droits de la population francophone de la province. Dans plusieurs autres provinces, les droits de la minorité francophone au chapitre de l'éducation furent considérablement réduits ou même anéantis. Le cas le plus notoire fut celui du Règlement 17 de l'Ontario par lequel on abolissait à peu près entièrement, en 1912, les droits des parents et des enfants francophones en matière d'enseignement.

## Les pères de la Confédération



Archives nationales du Canada

Les années 1890 à 1920 constituent peut-être, du point de vue des droits de la minorité de langue française, la période la plus noire de l'époque qui a suivi la Confédération. À toutes fins pratiques, dans l'ensemble des provinces et des territoires autres que le Québec, les services du gouvernement, l'enseignement, les services sociaux et de la santé n'existaient qu'en anglais, à la seule exception des services fournis par les établissements de l'Église catholique. Même au Québec, l'anglais prédominait dans de nombreux domaines.

### Symboles et substance

L'action était sans doute modeste en soi, mais en 1927, le Parlement fédéral a eu un geste à l'endroit de la communauté francophone. Pour la première fois, le Canada a émis des timbres-poste bilingues. C'était la première d'une série de mesures — certaines à peu près purement symboliques, d'autres plus substantielles — prises par l'État fédéral à partir des années 1930 jusqu'au milieu des années 1960, les Canadiens de langue anglaise ayant décidé, pour quelque raison que ce soit, qu'il fallait établir un minimum de justice dans le domaine linguistique. C'est ainsi qu'on a vu l'émission de billets de banque bilingues, la création d'un bureau fédéral de la traduction, l'élaboration des premières directives

autorisant, dans certains cas, l'emploi du français dans le contrôle de la circulation aérienne au Québec, l'introduction de l'interprétation simultanée au Parlement, la modification de la *Loi sur la fonction publique* en vue d'améliorer les services aux groupes linguistiques minoritaires et les premiers programmes de formation en langue seconde pour les fonctionnaires.

Pendant ce temps, dans les provinces, on acceptait à contrecœur de modifier les principes régissant le système d'éducation en élargissant, à divers degrés, le droit des élèves francophones à l'enseignement dans leur langue.

### La Commission B. B.

En 1963, le gouvernement prenait une initiative dont l'envergure dépassait, et de loin, toute autre mesure linguistique instaurée depuis la Confédération : c'était la création de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. La Commission Laurendeau-Dunton, comme on ne tarda pas à la nommer, s'est bientôt située au carrefour des débats sur ce qu'elle n'hésitait pas à qualifier dès son *Rapport préliminaire* de 1965 de crise canadienne : crise qui menaçait, selon elle, l'existence même du pays. La Commission ne réclamait rien de moins qu'« un nouveau statut des langues officielles fondé sur

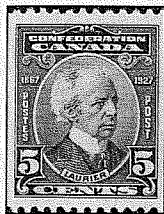


## POSTES/POST

Timbres émis  
le 1<sup>er</sup> juillet 1927



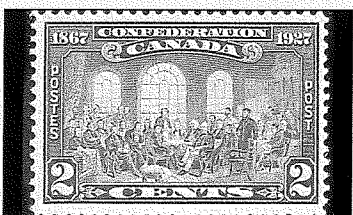
Sir John A.  
Macdonald



Sir Wilfrid  
Laurier



Les frontières politiques  
du Canada en 1867



« Les pères de  
la Confédération »



Le Parlement,  
édifice du Centre

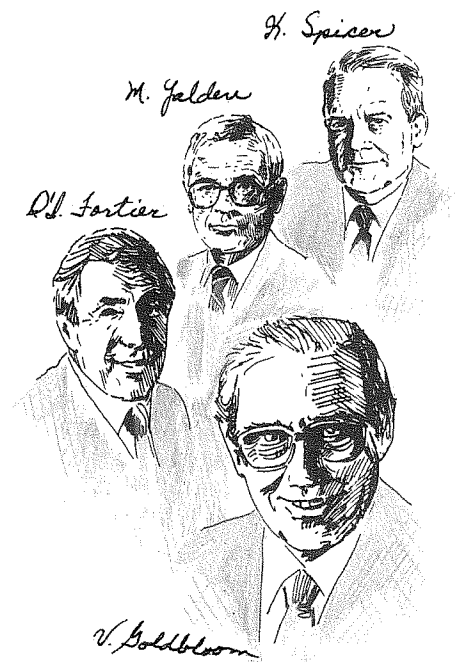
le principe d'égalité », et elle demandait aux autorités provinciales et fédérales de collaborer à l'établissement d'un nouveau climat linguistique.

### La Loi sur les langues officielles

Point tournant dans l'histoire linguistique, la *Loi sur les langues officielles* de 1969 était issue des travaux de la Commission. En effet, même si ces travaux se sont poursuivis jusqu'en 1971, ils avaient trouvé leur point culminant dans une loi qui reconnaissait explicitement l'égalité du français et de l'anglais et qui était appuyée par l'ensemble des partis représentés au Parlement. Tout en mettant l'accent, en premier lieu, sur la prestation de services aux citoyens dans la langue officielle de leur choix, la Loi encourageait les organismes tant privés que publics à jouer un rôle dans la promotion de meilleures relations entre les deux communautés linguistiques et dans la mise en œuvre de mesures favorisant le bilinguisme au sein de la population.

La Loi a suscité des inquiétudes et créé un contre-courant dont témoigne, notamment, le fait que 17 députés du Parti progressiste conservateur ont défié leur chef, Robert Stanfield, et voté contre l'adoption. L'action découlait en partie d'un simple malentendu — la crainte de voir imposer le français à tous les Canadiens — et en partie de la notion que les Canadiens bilingues (c'est-à-dire essentiellement les francophones) bénéficieraient d'un avantage injuste sur leurs compatriotes unilingues, particulièrement dans la fonction publique. Pourtant, une multiplicité de sondages effectués durant cette période indiquaient que la majorité des Canadiens des deux groupes linguistiques étaient favorables à cette loi, tout au moins dans son principe.

Quels que soient ses autres fruits, la Loi de 1969 a jeté les bases des progrès à venir dans une variété de domaines. Ainsi, entre autres, elle a entraîné la création d'une série de programmes conjoints des gouvernements provincial et fédéral dans le domaine de l'éducation, programmes visant à améliorer et à élargir les services d'enseignement offerts dans leur langue aux élèves des communautés minoritaires, ainsi qu'à promouvoir et à améliorer l'ap-



prentissage de la langue seconde par les élèves des communautés majoritaires.

Ayant créé un programme spécial visant la promotion des deux langues officielles, l'État fédéral avait toute latitude pour renforcer la voix et les activités des organismes représentant les minorités francophone et anglophone, notamment la Fédération des francophones hors Québec (qui s'appelle aujourd'hui la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada) et Alliance Québec. Par le biais de leurs activités, ces deux organismes et de nombreuses autres associations culturelles et communautaires des minorités ont largement contribué à la création d'un nouvel esprit d'optimisme et de détermination parmi les groupes minoritaires de langue officielle à l'échelle du pays.

La Loi a également eu pour effet de favoriser le progrès au Parlement lui-même. En 1973, une résolution parlementaire réaffirmait les principes de la Loi et établissait le droit des fonctionnaires de travailler dans leur propre langue. Au cours de la même année, le Conseil du Trésor décrétrait que dans les administrations centrales, et dans plusieurs régions du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario (y compris la région de la capitale nationale), le français et l'anglais devaient constituer des langues de travail normales; en 1976 on joignait à cette liste l'ensemble des bureaux de l'État fédéral à l'étranger. En 1980, le Parlement a mis sur pied un Comité mixte spécial de la



Chambre et du Sénat chargé d'évaluer les progrès de la réforme linguistique; depuis 1983, il s'agit d'un comité permanent qui publie régulièrement des rapports. En 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* a non seulement confirmé l'égalité des langues officielles, mais aussi reconnu de façon explicite le droit des enfants canadiens de recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle là où le nombre le justifie, une exception partielle étant instituée pour les immigrants au Québec.

Enfin, en 1988, le Parlement a effectué la refonte de la Loi de 1969 : on l'a rendue plus rigoureuse, on en a élargi la portée et on l'a harmonisée avec les dispositions de la *Charte des droits et libertés*.

### À l'extérieur du Parlement

Hors du Parlement, les événements n'ont pas manqué entre 1967 et 1991, et le Commissariat aux langues officielles créé par la Loi de 1969 y a été activement engagé. Au cœur de la mêlée, trois commissaires successifs (le quatrième a été nommé cette année) ont participé aux débats et aux réalisations durant près d'un quart de siècle. Depuis sa création, le Commissariat a pour mission de corriger les injustices linguistiques, de soutenir les communautés minoritaires de langue officielle et de faire mieux comprendre et accepter la dualité linguistique fondamentale du Canada. Les moyens dont il dispose pour favoriser ces objectifs comprennent la persuasion, la publicité et des pouvoirs légaux qui ont été élargis par la Loi de

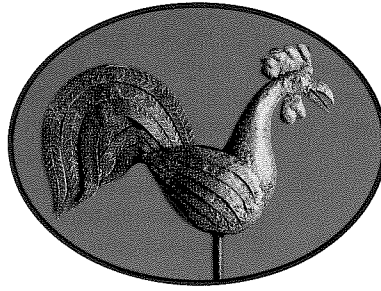


Photo : Musée canadien des civilisations

*Le coq constitue un symbole national et religieux pour les collectivités francophones.*

*On posait un coq de ce genre sur le toit des églises pour indiquer que le bâtiment était payé.*

1988. Par leurs paroles, leurs rapports annuels au Parlement, leurs réponses aux plaintes des Canadiens et leurs publications d'ordre général, les Commissaires ont joué à la fois un rôle d'ombudsman et de persuasion; dans le domaine de la langue, ils ont exercé une influence considérable.

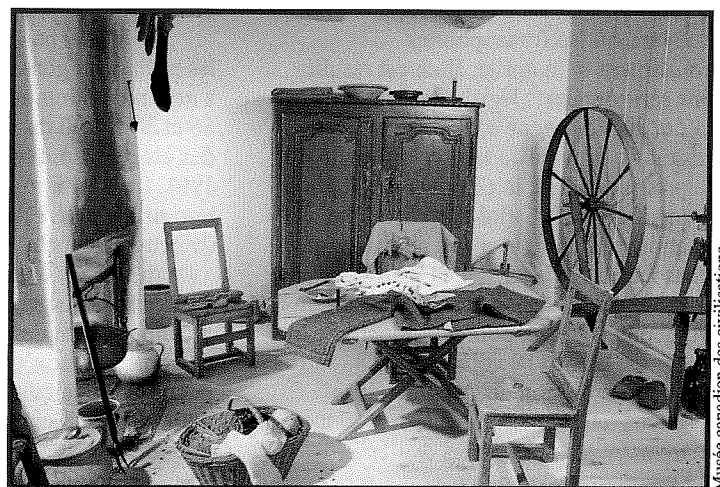
Les tribunaux au cours des vingt-cinq dernières années, et notamment la Cour suprême du Canada, n'ont cessé de rendre des décisions qui ont confirmé les dispo-

sitions de la nouvelle loi linguistique et étayé les droits des communautés minoritaires au sein du système d'éducation et des assemblées législatives. Ces décisions ont eu les conséquences les plus marquées pour le Manitoba : après un siècle, la province a appris qu'elle était encore régie par la *Loi de 1870 sur le Manitoba* qui accordait des garanties constitutionnelles à la population canadienne-française. La réponse qu'il convenait d'offrir à cette décision est rapidement devenue l'une des questions politiques les plus brûlantes sur la scène provinciale. Néanmoins, les Franco-Manitobains ont connu un certain succès en continuant de réclamer la reconnaissance de leurs droits.

Un même mouvement, même s'il connaît des incohérences et parfois des replis, se dessine dans les autres régions du pays. L'évolution la plus spectaculaire a eu lieu au Nouveau-Brunswick, où le tiers de la population est composé d'Acadiens : en 1969, il devenait la seule province officiellement bilingue du Canada, fait explicitement reconnu depuis par la *Charte des droits et libertés*. Les autres provinces de l'Atlantique, particulièrement la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, ont également fait de grands progrès, notamment dans le domaine de l'enseignement dans la langue de la minorité. En Ontario, la *Loi sur les services en français* (loi 8), en vigueur depuis 1990, assure concrètement les progrès du bilinguisme, même si la province refuse encore de faire le dernier pas en



Maison d'un marchand prospère à l'époque victorienne, vers 1885

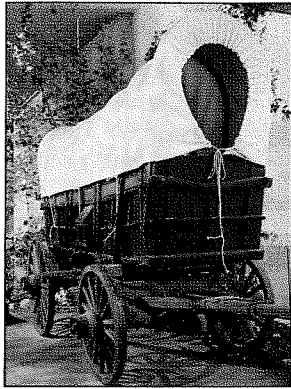


La vie quotidienne dans une ferme de la vallée du Saint-Laurent, vers 1720

donnant un statut officiel à la langue française. Enfin, les provinces à l'ouest du Manitoba ont entrepris un mouvement semblable — même s'il comporte quelques retours en arrière — en direction d'un élargissement des services offerts aux minorités linguistiques, notamment dans le domaine de l'enseignement. On doit noter que dans plusieurs cas, les mesures provinciales visant l'éducation et d'autres domaines ont été suscitées par des jugements de la Cour suprême en faveur de parents francophones.

Les progrès se sont également manifestés dans d'autres domaines. Un centre culturel de la communauté francophone a ouvert ses portes en plein cœur de Vancouver en 1989 et le centre culturel des Franco-Manitobains à Winnipeg s'est agrandi. Ces deux projets ont été menés à bien grâce à l'aide financière des autorités provinciales et fédérale.

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, les gouvernements qui se sont succédé au Québec ont décidé qu'il était nécessaire et légitime de prendre des mesures énergiques pour protéger la position du français au sein du seul État d'Amérique du Nord où les francophones constituent la majorité. Il en est résulté une série de textes législatifs. Le premier, la *Loi sur la langue officielle* de 1974, faisait du français la langue officielle de la province. Puis, la *Charte de la langue française* de 1977 (loi 101) limitait l'utilisation de l'anglais et des autres langues dans les entreprises, dans l'affichage commercial et dans les activités du gouvernement. Enfin, point culminant de ces mesures, la loi 178 votée en 1988 réaffirmait l'interdiction de l'anglais dans l'affichage commercial extérieur tout en élargissant les possibilités de l'employer à l'intérieur des commerces. La même année, l'Assemblée nationale amendait



Musée canadien des civilisations

*Chariot dit Conestoga, vers 1840. Ce type de chariot couvert, utilisé par les Loyalistes immigrant au Haut-Canada, allait plus tard entrer dans la légende de l'Ouest américain.*

la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* de façon à garantir aux anglophones du Québec le droit de recevoir des soins de santé dans leur langue. L'État québécois continue également d'offrir en anglais un large éventail de services gouvernementaux et d'enseignement.

On a critiqué les restrictions des politiques linguistiques du Québec en leur attribuant la responsabilité, au moins partielle, de l'échec de l'Accord constitutionnel du lac Meech qui aurait reconnu le caractère distinct de la société québécoise. Mais, ailleurs au pays, c'est ce qu'on considère comme une trop grande générosité envers les minorités francophones qui suscite la colère. La loi 8 de l'Ontario (*Loi sur les services en français*) a été combattue par des groupes disant représenter les intérêts anglophones, au premier chef l'Alliance for the Preservation of English in Canada. Ces efforts n'ont pas abouti. Au Nouveau-Brunswick, cependant, même si le parti Confederation of Regions (CoR) — créé en 1989 avec l'objectif déclaré de combattre le bilinguisme — n'est pas parvenu à modifier

les politiques gouvernementales, il a néanmoins remporté 8 sièges sur 58 et 30 p. 100 du vote anglophone lors des élections provinciales de septembre 1991. Le CoR forme aujourd'hui l'opposition officielle à l'Assemblée législative de cette province.

La montée et le succès partiel de mouvements organisés d'opposition à la reconnaissance de la dualité canadienne ne constituent qu'un signe parmi d'autres de la crise que connaît actuellement le pays dans sa recherche de l'harmonie linguistique. D'une part, on a vu au cours des vingt-cinq dernières années, dans toutes les régions du pays, une

explosion de la demande en matière de cours d'immersion française; d'autre part, on a vu pendant la même période des épisodes haineux à l'échelle tant nationale que régionale, comme l'âpre controverse entourant l'emploi limité du français par les contrôleurs aériens, à la fin des années 1970, ou le scandale provoqué en 1987 par le Franco-Albertain Léo Piquette lorsqu'il a osé exercer son droit de prononcer quelques mots de français à l'Assemblée législative.

### Le royaume paisible

Au moment où le Canada entame ce qui pourrait bien être sa dernière ronde de négociations constitutionnelles, les questions linguistiques qui y sont associées menacent, une fois de plus, de voler la vedette. Un pays caractérisé au premier chef par une structure comprenant deux majorités linguistiques risque d'être remplacé par deux États souverains dont chacun comprendra, au sein de ses frontières, une minorité importante : en ce cas, quel sera l'avenir de ces deux communautés ? Quel sera le sort de la minorité anglophone du Québec, toujours décroissante, dans un Québec qui se définit comme un État essentiellement francophone ? Que deviendront dans le reste du Canada les communautés francophones dont l'existence est déjà précaire et qui sont dispersées sur des milliers de kilomètres dans une variété de régions ?

Depuis plus de deux siècles, le Canada, « royaume paisible », a été à la fois défini et remis en question par sa dualité linguistique. Or, à n'en pas douter, le morcellement du Canada tel que l'envisagent les séparatistes de langue française ou anglaise renforcerait la position des intégristes des deux camps. Ainsi, ceux qui continuent de croire aux droits des minorités, et à la capacité d'un peuple dit civilisé de vivre et de travailler en employant deux des grandes langues du monde, ont encore toutes les raisons de chercher à en arriver à un compromis raisonnable. Le Commissaire aux langues officielles, en tant que promoteur du dialogue et du respect mutuel, pourrait jouer un rôle clé en réussissant à garder le pays uni. ■

(Traduit de l'anglais)

# Pourquoi j'étudie le huron

John L. Steckley\*



Personne ne parle plus aujourd'hui le huron. Ce n'est donc pas pour bavarder avec d'hypothétiques interlocuteurs que j'étudie cette langue disparue au début du siècle, comme se sont éteints avant elle l'iroquois laurentien (d'où nous vient le mot « Canada », qui signifie « village ») à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la langue dite « neutre » à la fin du XVII<sup>e</sup>, ainsi que le beothuk et le tagish, respectivement vers 1830 et cette année même, en 1991. Sans doute est-ce pour entendre une voix unique que j'ai appris cette langue morte. Car les Hurons ont laissé de nombreux écrits qui témoignent de la richesse de leur culture, tandis que les missionnaires jésuites ont produit sur eux une abondante documentation aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Stephen Gould, professeur de biologie et de géologie à Harvard et vulgarisateur scientifique, a écrit que « la beauté de la nature réside dans ses particularités, le message qu'elle nous livre dans sa totalité ». En considérant chaque langue comme une espèce vivante, à la fois semblable et différente des autres espèces, on peut se faire une idée de l'attrait aussi bien que du besoin qui m'ont amené à consacrer l'essentiel de ma vie à apprendre une langue morte autrefois en usage au Canada, et à communiquer ce qu'une telle expérience m'a apporté.

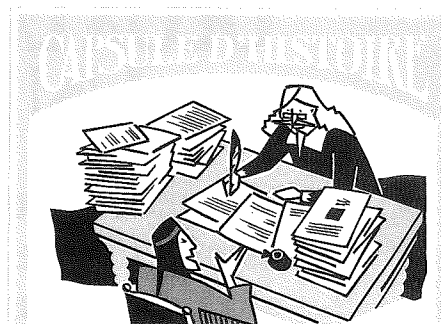
En quoi la langue huronne est-elle si belle et si unique ? En quoi est-elle porteuse d'un message que chacun de nous peut entendre ? Donnons l'exemple de l'épi de maïs. Un total de 34 mots décrivant ses propriétés et ses produits ont été dénombrés par les premiers traducteurs du huron. Je peux

ainsi rappeler à mes étudiants — et à quiconque veut bien m'écouter dans les soirées entre amis — que le maïs nous vient des Premières nations, tout comme les tomates, les pommes de terre, les pois, les courges, les haricots et le chocolat. Cela démontre également (comme le font les nombreux mots inuktitut pour « neige » et les mots slaves pour « glace ») qu'un peuple a pu créer un vocabulaire précis et se doter d'une culture variée sans l'apport de la technologie du XX<sup>e</sup> siècle et de la « civilisation occidentale ». Par exemple, je peux former plus de 700 mots à partir d'un verbe signifiant « préparer un champ pour l'ensemencement », qui n'est lui-même qu'un des milliers de verbes de la langue huronne. Ce verbe peut même servir à décrire ce qui, aux yeux des Hurons, constitue une image idéale de paix.

**« La beauté de la nature réside dans ses particularités, le message qu'elle nous livre dans sa totalité. »**

## Les fantômes de dieux oubliés

Les mots hurons servant à désigner les mois de l'année évoquent le cycle naturel de la vie, plutôt que le fantôme de dieux oubliés ou d'arrogants empereurs, ou encore des nombres latins. Les noms de mois hurons décrivent par exemple les jours qui s'allongent à la fin de l'hiver, l'eau qui s'écoule à la fonte des neiges, la course des poissons, la fuite des chevreuils ou la naissance des oursons. Après



Le premier dictionnaire canadien remonte à 1635. C'était un lexique français-huron établi par un jésuite français, Jean de Brébeuf, qui vécut et travailla parmi les Hurons dans la région de la baie Georgienne.

la culture du maïs, des haricots et des courges (dits « pourvoyeurs de vie »), la pêche était la principale source de nourriture des Hurons. Voilà aussi ce que nous dit le nom des mois. Avril fut nommé d'après les brochets que l'on trouvait en abondance à l'époque, octobre était un lac de truites.

Novembre était quant à lui désigné par deux noms de poissons. Le premier faisait référence à « la course du poisson blanc », tandis que le second est resté une énigme pour les historiens depuis qu'on a pour la première fois trouvé sa trace dans des écrits du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Même après avoir traduit le mot par « lancer les filets de la rive », je ne parvins pas à identifier de quel poisson il s'agissait. Je ne trouvai pas plus d'éclaircissements dans les écrits de Gabriel Sagard, un Récollet qui affirmait qu'exceptionnellement, les Hurons mangeaient ce mystérieux poisson sans l'avoir évidé au préalable. Ce n'est qu'après avoir trouvé le sens d'un autre mot signifiant « longue nageoire » et fait le rapprochement avec le mot français « morue » que mes efforts de détective linguistique ont été récompensés. J'en déduis que les Hurons pêchaient à partir de la rive la lotte, qui est une morue d'eau douce. Ils ne l'évidaient pas car ils connaissaient les

\* John Steckley enseigne au département d'études humaines du Collège Humber à Toronto. Il se spécialise dans l'étude du huron depuis 1974.



# DEUX LANGUES, UN PAYS

Une bande vidéo qui raconte de façon amusante l'histoire de nos deux langues officielles et illustre le rôle spécial du français et de l'anglais au Canada.

Cette bande VHS a été mise à jour et révisée pour les étudiants du secondaire.



Si votre école souhaite recevoir une copie de *Deux langues, un pays*, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Commissariat aux langues officielles  
Division T37, 110, rue O'Connor  
Ottawa, Canada K1A 0T8  
ou envoyer votre demande par télécopieur au (613) 995-0729.

La bande vidéo VHS est accompagnée d'un guide d'utilisation et est distribuée gratuitement aux professeurs et aux animateurs de groupes.

propriétés vitaminiques du foie de morue, qui les aidait à traverser de longs hivers, pauvres en denrées fraîches.

Si la chasse ne leur procurait qu'une faible partie de leur alimentation, les Hurons accordaient néanmoins aux animaux une spiritualité bien particulière qu'ils savaient traduire dans leur langue. Le mot le plus utilisé pour désigner le chevreuil était « oskennonton », qui signifie « celui qui marche vers la terre des morts », en référence au parcours du premier chevreuil dans l'histoire de l'origine du monde tel qu'il est aujourd'hui. Le crapaud était appelé « notre grand-mère » parce qu'il ramenait de chacun de ses séjours dans l'eau un peu du sable qui forme la terre que nous foulons, ce que d'autres plongeurs plus aventureux ne pouvaient faire. Tous ces grains de sable accumulés sur le dos de la « Grande Tortue » offraient aux humains un sol où vivre. On enseignait d'ailleurs très tôt aux enfants hurons de ne pas importuner ces « grands-mères ».

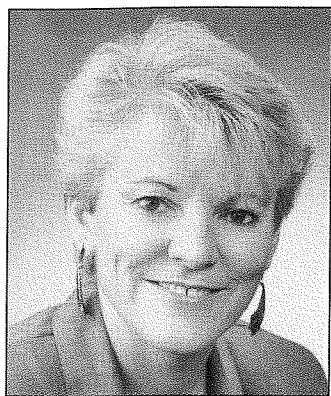
Je crois que les Hurons ont appris aux Jésuites à considérer les animaux de façon plus spirituelle. Un jeune Jésuite, le père Philippe Pierson, a tenté d'expliquer dans les années 1670 la nature du christianisme en recourant à la langue huronne. Il comparait l'âme (« notre guérison ») des plantes et des animaux à celle des humains. Je me demande s'il avait jamais envisagé que ceux-ci possédaient une âme avant sa venue au Canada.

J'ai été très heureux d'entendre parler la langue des Sioux du Dakota dans le film *Il danse avec les loups*. Et je suis tout aussi heureux qu'un film canadien, *Robe noire*, nous offre une version de l'histoire des Hurons et des Jésuites. Ces derniers nous ont rendu un immense service en consignait de façon exhaustive les trésors de la langue huronne, même s'ils doivent être en partie tenus responsables de l'importante érosion de la population huronne et de son exil vers le Québec et l'Oklahoma, où vécurent les dernières personnes qui savaient parler la langue. Mais je ne peux m'empêcher d'être triste à l'idée que ce film ait réduit au silence cette voix dont l'âme résonne à la fois dans ma tête et dans mon cœur. ■

(Traduit de l'anglais)

# L'art de s'adapter

Gilles Laframboise\*



## Françoise Landry

Madame Landry est franco-ontarienne. Comme des centaines de milliers d'Ontariens, elle est née dans cette province et a préservé sa langue et sa culture. Elle a toujours habité dans l'îlot francophone de l'Est ontarien, un îlot s'étendant sur près de 200 km entre Ottawa et Montréal. Elle franchit chaque jour les 60 km qui la séparent de son emploi au sein d'une association nationale, à Ottawa.

Elle avoue d'emblée que ce qui a préservé le fait français dans l'Est ontarien, c'est l'isolement naturel dans lequel se retrouvent les milliers de francophones de cette région limitrophe de la capitale nationale et la force de leur système scolaire.

« Même quand j'étais enfant, nous avions nos écoles, nos médecins, nos pharmacies et tous les services communautaires dont nous avons besoin pour vivre en français dans cette région de l'Ontario », dit-elle.

Chez M<sup>me</sup> Landry, le français est la langue d'usage à la maison. « Mon mari travaille

**Le Canada compte, d'un océan à l'autre, des milliers d'endroits où des communautés de langue officielle vivent en milieu minoritaire. Chaque jour, des francophones continuent de vivre en français dans l'Ouest du pays. Pendant ce temps, des anglophones étudient et travaillent en anglais dans des villes aussi françaises que Québec.**

**Plus souvent qu'autrement, ce sont des associations de Canadiens vivant en milieu minoritaire qui se font leur porte-parole. Quand ces organismes s'adressent à la presse ou se manifestent publiquement, le discours, comme il se doit, est souvent politique et revendicateur.**

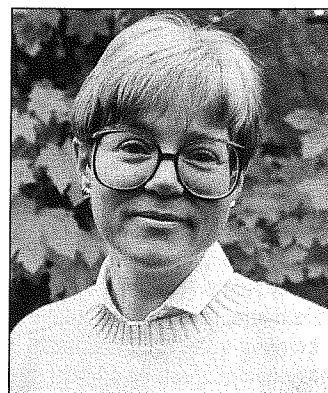
**En recueillant les témoignages qui suivent, nous avons tenté de donner la parole à des individus ordinaires, des minoritaires linguistiques qui souhaitent le maintien ou l'élargissement de leurs droits linguistiques, mais qui ne sont pas des militants. Certains d'entre eux ont choisi de ne parler que rarement dans leur langue alors que d'autres déploient des efforts incroyables pour la conserver. Il va sans dire que les personnes qui ont accepté de se raconter ne doivent pas être perçues comme un échantillon scientifique de toutes les communautés de langue officielle vivant en milieu minoritaire au pays.**

depuis vingt-huit ans en anglais, mais quand il rentre à la maison, toutes les conversations se déroulent en français », dit-elle. Parlant de ses différents emplois dans la capitale nationale, M<sup>me</sup> Landry est fort consciente qu'avec les années, on risque de « perdre son français ou de le parler moins bien », le français n'étant pas la langue de travail pour bien des gens

qui vivent à Ottawa.

« Dans mon cas, dit-elle, je ne perdrai jamais ma culture et ma langue, mais j'ai souvent de la difficulté à me souvenir de telle ou telle règle de grammaire que je n'ai pas utilisée depuis longtemps. »

Ses petits-enfants lui parleront-ils en français ? « C'est évident », répond-elle sans même hésiter.



## Vilia Cox

Originaire de Toronto, Vilia Cox vit à Québec depuis cinq ans. C'est pour apprendre le français que son mari et elle ont décidé de quitter l'Ontario. Elle travaille depuis peu au seul journal anglais de Québec, le *Quebec Chronicle Telegraph*. Elle n'est pas déçue de son « séjour » dans « la belle province », mais elle a bien hâte de rentrer « chez moi, en Ontario ».

Il y a cinq ans, Vilia Cox ne baragouinait même pas le français. Depuis ce temps, elle a participé à douze semaines d'immersion en français, mais elle a atteint un plateau. « Je sais que pour perdre mon accent et être vraiment à l'aise en français, dit-elle, je devrais y consacrer encore des centaines d'heures et je ne suis plus disposée à le faire. »

Elle s'ennuie des membres de sa famille qui vivent à Toronto, explique-t-elle, et d'un milieu dans lequel elle se sentirait entièrement chez elle. « Quand on ne maîtrise pas très bien la langue de la majorité, dit-elle, on en vient à perdre sa spontanéité, à souvent préparer ses phrases dans sa tête avant de les dire. »

\* Gilles Laframboise est journaliste-pigiste.

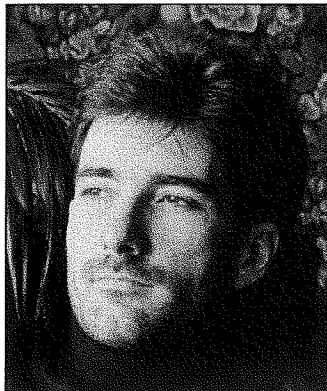
« Depuis cinq ans, je me retrouve en situation d'apprentissage constante. Au lieu de regarder les nouvelles à la télévision française pour continuer à faire des progrès, j'ai tout simplement le goût d'écouter les nouvelles pour savoir ce qui se passe dans le monde, comme le font la majorité des gens. »

Elle n'est pas déçue pour autant de son séjour à Québec. « Non seulement je parle maintenant français, mais je comprends aussi mieux les Québécois et leurs aspirations. D'ailleurs, tous les Canadiens devraient vivre dans une autre province pendant un certain temps. »

« Aussi, quand je vivais à Toronto, je me demandais pourquoi donc les immigrants n'apprenaient-ils pas l'anglais avant de venir s'établir au Canada. Aujourd'hui, je les comprends beaucoup mieux, j'ai appris à être patiente. »

### André Jutras

André Jutras a trente-quatre ans. Originaire du Québec, il habite maintenant à Vancouver où il est réparateur de pianos depuis deux ans. Depuis qu'il a quitté le Québec il y a quatre ans, il a aussi travaillé à Toronto et



André Jutras

dans le nord du pays. Il a été président fondateur de l'Association des luthiers du Québec.

Monsieur Jutras se sent minoritaire parmi toutes les minorités qui habitent dans la grande région de Vancouver. « C'est difficile à expliquer, dit-il, mais je me sens beaucoup plus d'affinités ici avec les Asiatiques qu'avec les Canadiens anglais qui forment la majorité de la population. »

« La plupart de mes amis — dont aucun n'est francophone — font aussi partie de la grande minorité multiethnique qu'on retrouve ici. Je me suis même mis à apprendre le mandarin pour mieux communiquer avec mes amis chinois. »

Après avoir voyagé et travaillé un peu partout au pays, il comprend mieux non seulement l'Ouest du Canada, mais « aussi ce que ça veut dire être canadien, autant du nord que du sud, de l'est et de l'ouest. »

Célibataire, il n'a recouru à aucun des rares services en français offerts aux familles, des services comme une garderie ou une école française. De plus, comme sa vie sociale se déroule surtout avec des gens



Monique Truchon-Cashman

d'autres ethnies, il utilise rarement le français même s'il souhaite préserver sa langue.

Il sent qu'il est de passage à Vancouver : « J'ai maintenant le goût de vivre aux États-Unis pendant un certain temps, de sauter la clôture pour explorer ce pays, le mieux comprendre. »

Il trouve dommage que les grandes manœuvres politiques comme le projet du lac Meech contribuent à envenimer souvent les relations interculturelles dans des villes comme Vancouver.

« C'est pas compliqué, dit-il : pendant le débat sur le lac Meech, je me suis fait dire à plusieurs reprises que je pouvais parler l'allemand, le chinois ou le japonais au travail, mais plus le français. »

La tolérance est revenue après l'échec de l'Accord du lac Meech, a dit M. Jutras.

### Monique Truchon-Cashman

Originaire de Chicoutimi, M<sup>me</sup> Truchon-Cashman vit en Colombie-Britannique depuis vingt-cinq ans. Mariée à un anglophone, elle est la mère de trois enfants qui n'ont pu fréquenter l'école française parce qu'il n'en existait pas à l'époque. Elle travaille en anglais comme orthopédagogue.

À l'entendre parler, on ne devinerait jamais que M<sup>me</sup> Truchon-Cashman ne parle français que très rarement. Non seulement

aucun mot anglais ne se glisse-t-il dans la conversation, mais la structure de la phrase et la grammaire françaises sont intactes.

« La radio française de Radio-Canada m'a beaucoup aidée à préserver mon français pendant toutes ces années », explique-t-elle. Autant à Edmonton qu'à Vancouver, M<sup>me</sup> Truchon-Cashman a toujours écouté la station française de Radio-Canada dans ses moments de loisirs et même au travail à l'occasion.

« À la bibliothèque, j'ai passé des heures dans les dictionnaires ou autres livres de référence se rapportant au français. J'ai aussi profité de tous les dépliants bilingues, des guides touristiques, des modes d'emploi d'appareils ménagers, du vocabulaire des élections, etc. Si j'entendais une nouvelle expression en anglais, j'essayais par tous les moyens possibles d'en trouver l'équivalent français. Je ne réussissais pas toujours, mais en faisant mes recherches, je faisais souvent d'autres découvertes intéressantes. »

Ses trois enfants parleront-ils français ? M<sup>me</sup> Truchon-Cashman souhaite qu'ils puissent s'exprimer en français, mais elle ne peut jurer que ses futurs petits-enfants pourront lui parler en français.

S'ennuie-t-elle du Québec qu'elle a quitté il y a plus de vingt ans ? « Oui, la neige me manque parfois, dit-elle. Je vais alors la retrouver dans les montagnes d'ici. »

### Louise Davide

Madame Davide est traductrice au bureau de traduction du gouvernement du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Elle est originaire de Montréal et ne vit que depuis deux ans dans la seule province officiellement bilingue au Canada.





En arrivant à Fredericton — où les deux tiers de la population sont anglophones — M<sup>me</sup> Davide ne s'est pas sentie dépaycée puisqu'elle arrivait du West Island, un secteur anglophone de Montréal. Cette partie de l'île de Montréal est depuis longtemps une vaste agglomération anglophone où l'on s'étonne souvent d'entendre des Québécois francophones exiger des services en français au Québec.

« Mon mari et moi étions fatigués de la grande ville », de dire M<sup>me</sup> Davide. Le couple voulait s'offrir, avec ses jeunes enfants, un milieu de vie plus tranquille. Le grand éventail d'activités sociales et culturelles de Montréal lui manque un peu, « mais même quand on vit à Montréal, on n'en profite pas toujours. »

Ces deux dernières années vécues dans les Maritimes lui ont toutefois fait découvrir une réalité inconnue : le danger constant de l'assimilation de ses enfants. « Chaque jour, mes enfants sont menacés de s'assimiler au groupe majoritaire, ce que ni mon mari ni moi ne souhaitons », de dire M<sup>me</sup> Davide. Même s'ils fréquentent une garderie française, ses enfants lui répondent à l'occasion en anglais à la maison. « Parce que nous voulons que nos enfants continuent à parler français, nous devons maintenant être vigilants », de conclure cette ancienne québécoise.

### Charles Black

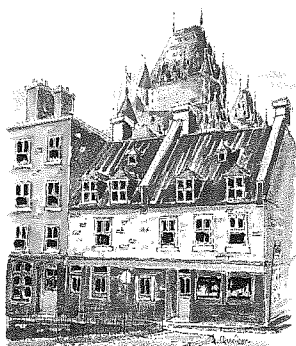
Monsieur Black est né au Québec où il a travaillé durant toute sa vie. Il a épousé une francophone et a eu trois enfants qui sont tous bilingues aujourd'hui. Peintre de métier, il a pris sa retraite il y a quelques années et vit à Sillery, l'ancienne banlieue anglaise de la ville de Québec.

Aujourd'hui, la ville de Sillery comme la communauté

anglophone de la région de Québec ont bien changé. On ne compte plus que quelques milliers d'anglophones qui sont établis un peu partout sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec.

« C'est très différent du temps de mon enfance où on entendait parler anglais dans toute une rue, par exemple », de dire M. Black. Il n'est pas nostalgique pour autant.

Pour lui, les problèmes sont moins importants pour les gens de sa génération qui ont tous appris le français alors qu'ils étaient très jeunes et qui se sont rapidement intégrés à la société québécoise sans mettre leur langue et leur culture de côté.



« Les personnes âgées qui n'ont jamais appris le français et les jeunes qui sont tentés de déménager (ailleurs qu'au Québec) trouvent la situation difficile à l'heure actuelle », dit-il.

Invité à prédire l'avenir de la minorité anglophone de Québec, M. Black craint que les droits de ce groupe ne soient « encore plus brimés qu'ils ne le sont actuellement par la loi 178, la loi qui interdit l'affichage en anglais ». Les relations entre francophones et anglophones ont toujours été bonnes ici, mais ce sont les gestes des gouvernements qui ont été mauvais, selon lui.

Finalement, M. Black dit craindre que l'importance de

la communauté anglophone de Québec ne continue de diminuer. « Quand j'étais jeune, les immigrants venaient des autres provinces, d'Angleterre et même d'Écosse pour s'établir dans notre région. Aujourd'hui, dit-il, on peut presque compter les nouvelles familles anglaises sur les doigts de la main. Que nous réserve l'avenir dans un tel contexte ? »

### Gail Quinn

Comme ses parents avant elle, Gail Quinn habite la ville de Québec. Elle y travaille comme coordonnatrice des bénévoles au Holland Centre, un centre d'aide aux personnes âgées anglophones de la grande région de Québec. Elle est mariée à un anglophone. Le couple a une adolescente.

Madame Quinn est fière de préciser qu'elle-même et sa famille sont bien intégrées au Québec et « non assimilées ». « Pour moi, dit-elle, la ville de Québec, c'est chez nous. C'est ici que je suis née, c'est ici que j'ai élevé ma famille et c'est ici que je veux rester. »

Aux Anglo-Québécois qui ont quitté le Québec et qui lui racontent « tout ce qui lui manque », elle répond qu'elle est très heureuse là où elle est et qu'elle n'a aucune intention de déménager. Elle précise même que son attitude, comme celle de la plupart des anglophones québécois qui sont bien intégrés, est très différente de celle des Anglo-Québécois qui vivent renfermés sur eux-mêmes dans des régions comme celle de Montréal.

« J'ai de la parenté qui habite le West Island de Montréal, mais nous ne parta-

geons pas du tout la même vision des choses, surtout dans le domaine politique. »

Dans la région de Québec, explique-t-elle, la petite communauté anglophone a tous les services dont elle a besoin pour s'épanouir, son hôpital, ses services sociaux, ses institutions scolaires, son journal et ses activités culturelles. Selon Madame Quinn, aucune animosité n'est dirigée contre les anglophones dans la région de la capitale provinciale. Quant au long débat constitutionnel, il n'a pas envenimé les relations entre les deux groupes « parce que d'un côté comme de l'autre, les gens en ont soupé de ces discussions qui n'en finissent plus », dit-elle.

Que réserve l'avenir à sa fille qui fréquente toujours l'école ? Madame Quinn réfléchit avant de répondre à cette question. « Lorsque viendra le temps de trouver un emploi, dit-elle, je ne sais vraiment pas si ma fille va décider de rester au Québec, non pas parce que l'enseignement en anglais n'est pas de bonne qualité, mais parce que les jeunes croient maintenant qu'ils pourront mieux réussir s'ils trouvent un emploi ailleurs qu'au Québec. » ■



Un missionnaire du Québec, le père Albert Lacombe, joua un rôle prédominant dans la colonisation de la Prairie. Il persuada Crowfoot, le chef des Pieds-Noirs, de laisser passer la ligne de chemin de fer du Canadien Pacifique sur son territoire, près de Calgary.

# Que conteste-t-on ?

Ronald J. Duhamel\*



Le « bilinguisme officiel », de quelque manière qu'on le définisse, est contesté. Il y a, bien sûr, les hauts fonctionnaires qui ont songé au mécanisme de modification de la politique. Le *Winnipeg Free Press*, dans son numéro du 16 mars 1991, citait Norman Spector, chef de cabinet du premier ministre Mulroney, qui déclarait qu'une révision de la politique du Canada en matière de bilinguisme officiel s'imposait. Récemment, le sénateur Lowell Murray proposait le transfert aux provinces de certains pouvoirs en matière linguistique, afin de « réduire les très graves tensions » que connaît le Canada. Ces gens réagissent évidemment à des organismes comme l'APEC (Alliance for the Preservation of English in Canada) qui s'est toujours opposé au statut accordé à la langue française au Canada. Ils sont très sensibles au Reform Party de Preston Manning et à ses attaques contre le « bilinguisme officiel ». Ils savent que le parti Confederation of Regions (CoR) affiche une position similaire. Ils ont vu des villes comme Sault-Sainte-Marie et Thunder Bay adopter des politiques « anti-bilinguisme ». Plus récemment, le rapport du Forum des citoyens, présidé par Keith Spicer a, à tout le moins, jeté de l'huile sur le feu en disant qu'il fallait réviser la politique, sans apporter beaucoup de précisions à ce sujet.

## Inquiets ?

Les groupes minoritaires de langue officielle (les francophones hors Québec et les anglophones du Québec) sont inquiets. À titre de membre du Comité mixte spécial sur le processus de modification de la Constitution du Canada, j'ai parcouru le pays prêtant l'oreille à mes concitoyens qui parlaient de leur Constitution et des

modifications qui devraient y être apportées. Dans presque toutes les villes où le Comité a tenu des audiences, les représentants des francophones ont exprimé leurs inquiétudes face à leur avenir en faisant état des rumeurs selon lesquelles les politiques linguistiques allaient bientôt être modifiées. Nous avons entendu des propos semblables au Québec. Ainsi, la loi 178 (loi sur l'affichage) a été fréquemment critiquée par les Québécois de langue anglaise et, à l'occasion, par les francophones.

## Quels objectifs veut-on atteindre ?

Il est difficile de déterminer quel est précisément l'objectif que poursuit cette offensive contre le bilinguisme. Que veulent changer ces divers groupes ? Il ne suffit pas de dire qu'ils sont contre le « bilinguisme », puisque cela reviendrait à dire qu'ils s'abritent derrière un concept mal compris et mal défini, interprété différemment par de nombreux Canadiens. Soyons honnêtes, le dossier est complexe. Le « bilinguisme officiel », si l'on s'entend sur une définition, c'est la Charte, les lois, les politiques, les règlements et la multitude de services destinés aux Canadiens de langue française et de langue anglaise.

On a dit que les groupes qui critiquent le « bilinguisme officiel » sont anti-francophones. Certains le sont peut-être. Mais cela n'explique pas tout. Cela n'explique pas l'ampleur de « leur mouvement » ni la raison sous-jacente à leur volonté de réduire ou d'éliminer certains programmes, quand ce n'est pas la politique de bilinguisme officiel dans son ensemble.

## Plus de droits linguistiques ?

On a dit que ceux qui souhaitent une telle réforme cherchent à supprimer les droits linguistiques des minorités (les francophones hors Québec et les anglophones du Québec) que la Charte protège. Leur désaccord ne porte-t-il pas plutôt sur la *Loi sur les langues officielles* ? Leurs objections ne concernent-elles pas plutôt

la politique, laquelle comprend les règlements qui servent à faire appliquer la *Loi sur les langues officielles* ? Les droits inscrits dans la Charte ne peuvent pas être modifiés sans le consentement unanime des premiers ministres et du Parlement. La *Loi sur les langues officielles* ainsi que les politiques du gouvernement peuvent être modifiées par le Parlement du Canada. Dans les deux cas, les changements, bien qu'ils ne soient pas impossibles, sont très difficiles à adopter car les minorités de langue officielle sont raisonnablement bien protégées. Peu de Canadiens se rendent compte qu'il existe environ un million de francophones hors Québec et un peu plus de 800 000 anglophones au Québec.

Certains estiment que ce ne sont pas les droits linguistiques des minorités qui sont visés mais bien les services. N'est-ce pas contradictoire ? Les droits linguistiques ne valent rien sans les services qui y sont rattachés. Réduire encore davantage ces services équivaldrait à dénier les droits accordés à nos minorités de langue officielle.

## Plus d'enseignement du français ?

Si ce sont les services qui sont visés, que cherche-t-on au juste ? Les adversaires des politiques linguistiques du Canada s'objectent-ils à ce que le gouvernement fédéral accorde aux provinces et aux territoires des paiements de transfert au titre de l'enseignement du français partout au Canada à l'exception du Québec ? Contestent-ils l'enseignement de l'anglais au Québec ? Peut-être s'opposent-ils aux subventions versées pour les programmes d'immersion en français ou les cours de français de base ? Sont-ils contre d'autres initiatives éducatives, telles les subventions spéciales octroyées aux institutions postsecondaires dont la clientèle est de minorité linguistique ? Quels services éducatifs les adversaires du bilinguisme critiquent-ils ? Quel est le fondement de leurs objections ? Ont-ils pesé toutes les conséquences que pourraient avoir des compressions dans ce domaine ?

\* Ronald J. Duhamel est le député de Saint-Boniface et est membre du Comité mixte spécial sur le processus de modification de la Constitution du Canada.

### ■ Et la sécurité ?

J'ai entendu de nombreuses plaintes au sujet du manque de services en langue française ou en langue anglaise (de la part de francophones hors Québec et d'anglophones au Québec) dans les avions, à la poste et ailleurs. J'ai parfois rencontré des gens qui se plaignaient du contraire. Que vise-t-on au juste ? Il est aussi souvent question de l'étiquetage en français ou en anglais sur la plupart de nos produits. Quelles conséquences pour la santé et la sécurité des changements dans ces domaines pourraient-ils entraîner ?

D'autres problèmes pourraient-ils surgir ?

La Chambre des communes et le Sénat fournissent des services de traduction à leurs membres — à la fois pour les débats et pour les communications écrites. Est-ce à cela qu'on s'objecte ? Puisqu'il y a des francophones et des anglophones unilingues dans les deux chambres, ce service ne doit-il pas être considéré comme essentiel ?

### ■ Pas d'emplois ?

Sur les quelque 210 000 postes que compte la fonction publique, près de 30 p. 100 sont classés « bilingues », c'est-à-dire qu'ils exigent divers degrés de compétence linguistique. Plus de 86 p. 100 de ces postes se trouvent dans la région Ottawa-Hull et au Québec. À l'extérieur du Québec, plus de 50 p. 100 des postes sont détenus par des anglophones « bilingues ». Bon nombre de ces postes se situent dans la moitié inférieure de l'échelle des traitements. De plus, près des trois quarts des postes supérieurs exigeant une « compétence bilingue » sont occupés par des anglophones qui satisfont à ce critère. Est-ce à la politique d'embauche qu'on en veut ?

### ■ Pas d'argent ?

On invoque souvent les coûts du bilinguisme officiel comme sujet de grand mécontentement. Certes, ils sont élevés, mais il faut voir ces dépenses importantes dans une perspective plus vaste. Il en coûte 440 millions de dollars par jour pour gérer le pays. Le coût actuel des services reliés aux langues officielles représente environ 2 \$ pour chaque 440 \$ dollars que le gouvernement fédéral dépense. Autrement dit, les coûts du bilinguisme sont une dépense d'environ 25 \$

par Canadien par an. Les programmes de langues officielles ne coûtent que 30 cents pour chaque tranche de 100 \$ consacrée aux services fédéraux, si l'on exclut les subventions accordées aux programmes de langue seconde. Ces chiffres constituent-ils la source de frustration et justifient-ils une réforme ? Comment pourrait-on réduire ces dépenses sans aliéner pour autant les droits linguistiques ?

### ■ Pas de communication ?

Pour les partisans d'une réforme des politiques linguistiques du Canada, il y a d'autres facteurs à considérer. Premièrement, il serait très difficile d'abolir bon nombre des programmes en cours. Comme il a été dit précédemment, il y a au Sénat et à la Chambre des communes des francophones et des anglophones unilingues qui ont de fréquentes discussions sur des sujets variés et complexes et qui, dans certains cas, n'ont d'autre choix que de recourir à la traduction. Si le Québec devenait un pays indépendant, et peu importe les ajustements difficiles que cela entraînerait, le « Nouveau Canada » et le « Nouveau Québec » devraient communiquer fréquemment entre eux sur une foule de questions, et ces échanges se dérouleraient en français aussi bien qu'en anglais. Nous devons également maintenir des relations avec des pays francophones comme la France. Et que dire du million ou presque de Canadiens français hors Québec ? Leurs droits linguistiques seraient-ils supprimés ? Il y aurait sûrement des pleurs et des grincements de dents. Les anglophones du pays, qui sont favorables aux politiques et aux pratiques actuelles s'opposeraient aux réductions ou aux compressions en matière de bilinguisme officiel, tout comme les 800 000 Québécois de langue anglaise. D'autres se méfieraient de tout changement qui menacerait la protection dont bénéficient actuellement leur langue et leur culture. Plusieurs s'inquiéteraient franchement de leur sort eu égard à l'avenir de leur langue et de leur culture dans la mosaïque canadienne.

### ■ Et le respect de soi ?

Lors de mes déplacements à travers le pays, en qualité de membre du Comité mixte spécial sur le processus de

modification de la Constitution du Canada, j'ai entendu de nombreuses observations sur notre pays et ses besoins. Deux d'entre elles me reviennent souvent en mémoire. La première est la suivante : pourrions-nous, Canadiens, même songer à détruire ce pays qui fait l'envie du monde entier ? Pourquoi le permettrions-nous ? Nos problèmes, qu'ils soient d'ordre économique, linguistique, culturel ou autre, sont sans commune mesure avec les avantages dont nous bénéficions en tant que citoyens du deuxième plus vaste pays du monde, doté d'une population multiculturelle, d'une économie respectable et de ressources encore largement inexploitées. La deuxième observation a trait au fait que bon nombre de Canadiens sont fermement convaincus que le seul moyen de réaliser un pays plus fort consiste à faire en sorte que les droits dont jouissent actuellement nos citoyens soient respectés, défendus, uniformisés et renforcés, tout en cherchant à répondre concrètement et rapidement aux besoins légitimes des autres, tels que les autochtones qui ont été négligés et maltraités dans le passé.

### ■ Et les politiques linguistiques ?

L'offensive en cours contre le « bilinguisme » manque de clarté et de précision. Certes, il existe un malaise et, dans certains cas, un fort mécontentement. Ce climat pourrait être néfaste. S'il y a lieu de parfaire nos politiques linguistiques, un examen approfondi et objectif par un tiers s'impose afin de déterminer les aspects positifs, les griefs légitimes et les mesures à prendre pour corriger les lacunes dès qu'elles apparaissent. Le temps est venu de faire preuve de clairvoyance et de bon sens. Il ne sert à rien de détruire ce qui, sans être parfait, a déjà eu son utilité. Toute attaque contre des politiques établies, surtout lorsqu'elle reste vague comme c'est précisément le cas ici, risque d'aliéner ceux qu'elle épargne et de créer une situation encore plus confuse et conflictuelle. Il faut également tenir compte de ce prix à payer. Puissent la sagesse, le bon sens et la sensibilité nous guider tous. ■





# Des dividendes pour le bilinguisme en affaires

Brigitte Morissette\*



## J. Armand Bombardier : La création d'un sport et d'une industrie

**L**a scène se passe dans une boutique d'une chaîne d'appareils électroniques à Ottawa. Une dame entre, demande à voir les télécopieurs. Sans lui laisser le temps de terminer sa phrase et d'entendre le mot fax — qu'il aurait sans doute compris —, le jeune vendeur lui coupe la parole : « I am sorry, I don't speak French ! »

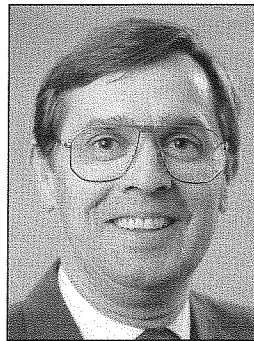
Sorry ? Il y a de quoi l'être, en effet ! Dans son inconscience, et son impatience en entendant une autre langue que la sienne, le jeune homme a perdu une belle occasion de se taire... et de vendre rapidement un appareil d'au moins 1 200 \$ !

À l'heure de la mondialisation des marchés, ce n'est certainement pas une attitude que prêchent les grandes entreprises; même les filiales américaines installées au Canada. À la General Motors, dont le siège canadien se trouve à



Oshawa, on récolte aujourd'hui les dividendes d'un investissement dans le français qui remonte au début des années 1970.

Il est important, déclare M. Oleg Kusun, responsable du service linguistique, de parler au client dans sa langue. Et cela commence par la traduction des manuels de vente et des modes d'emploi. Des millions de mots déjà traduits. Autant d'autres à réviser. On est même parfois plus puristes



Oleg Kusun

que les Français eux-mêmes !

Depuis deux ans, la GM traduit même son manuel de commandes pour le client :

160 modèles, alors que la société Toyota en offre tout au plus une vingtaine ! Tout cela pour plaire à la clientèle francophone canadienne ? Ou satisfaire aux exigences de la loi 101 au Québec où la GM possède une usine d'assemblage ? Pas seulement. La filiale de la GM à Oshawa fait maintenant des affaires en Europe, particulièrement en France. Alors, certaines pratiques linguistiques commencent aujourd'hui à rendre des dividendes.

GM a fermé son service de traduction et fait appel à des sociétés spécialisées ou des traducteurs privés. Mais la société a son propre comité de terminologie où l'on invente parfois des mots comme mécatronique (mécanique électrique). Le classique de la GM reste cependant son manuel de terminologie, véritable dictionnaire automobile dont on vient de publier une nouvelle édition (250 pages, 15 \$).

« On a compris à la GM, lance M. Kusun, qu'on n'a pas besoin d'être forcé par une loi à faire usage du français. Car il y a là des avantages commerciaux évidents. »



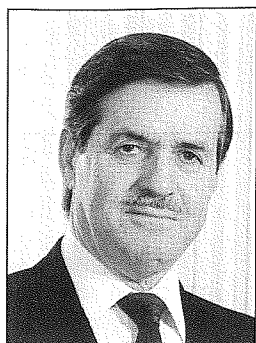
## Le français = valeur ajoutée

Chez Bombardier, société québécoise internationale créée en 1926 avec l'in-

vention de la motoneige, le français était, jusqu'à tout récemment, langue de travail, et l'anglais langue du commerce. Devenue un géant nord-américain du transport public (wagons de métro, train, puis aéronautique civile et aviation militaire avec le rachat de Canadair), la société a étendu ses ramifications non seulement aux États-Unis (métro de New York, contrat du train à grande vitesse entre Houston et Dallas) mais également en Europe. Et le français est devenu pour Bombardier une importante langue d'affaires.

Sa connaissance du français, les rapports noués depuis longtemps avec l'Europe ont permis à Bombardier de s'implanter en Belgique et, de là, de rayonner outre-Atlantique, jusqu'au rachat d'un constructeur français (ANF-Industrie). Ce qui fait

aujourd'hui de Bombardier un important collaborateur au développement du seul train à grande vitesse déjà en service en Europe, ainsi qu'au train qui reliera bientôt Londres à Paris grâce au tunnel sous la manche. Sans parler de l'implantation du premier train à grande vitesse en Amérique du Nord, ce qui permettra à Bombardier de déployer à nouveau son esprit de pionnier.



Gaston Mallette

### Timmins : les fruits d'une longue résistance

À Timmins, en Ontario, le visage de la ville a profondément changé, en trente ans. Et plus encore son image linguistique. L'argent,

aujourd'hui, y parle plutôt français, si bien que la plupart des directeurs de banque sont francophones. Impensable, il y a seulement trente ans !

Monsieur Gaston Mallette, président de Mallette inc., se rappelle avec humour l'époque, pas si lointaine, où un assureur lui avait claqué la porte au nez. Le futur homme d'affaires ne parlait pratiquement pas l'anglais, dans une ville où il n'était pas facile alors de travailler en français. Aujourd'hui, à son usine où il emploie 1 500 travailleurs, la langue de travail est le français. La société forestière possède deux autres usines au Québec.

À Toronto, lorsqu'il se rend à quelque conseil d'administration, M. Mallette remarque avec satisfaction qu'on s'efforce toujours de le saluer et de lui adresser quelques bouts de conversation en français. Il est vrai qu'un chiffre d'affaires de 200 millions de dollars par an possède sa propre force de frappe !

Lorsqu'on lui demande la clé de ses succès financiers, M. Mallette répond doucement : « On n'a jamais marché à genoux, mais on ne casse pas non plus les poteaux ! »

Timmins a son école francophone secondaire depuis une vingtaine d'années. Quelque 1 500 élèves franco-ontariens la fréquentent. La montée des francophones

a cependant suscité des tensions nouvelles; on y a créé récemment un mouvement pour protéger l'anglais !

Commentaire de M. Gaston Mallette, philosophe : « Ces groupes partent et viennent. Il faut tout de même reconnaître que les jeunes francophones participent moins aux organisations de la collectivité. La situation linguistique s'est stabilisée, mais les mariages mixtes pourraient nous faire perdre du terrain. C'est la preuve que les francophones ne doivent pas relâcher leur vigilance. »

Résultat d'une patiente conquête : lorsqu'on pense Mallette, à Timmins — campagnes de charité, levées de fonds, affichage — on y met du français ! Enfin, plus les francophones feront connaître leur contribution à l'économie canadienne, auprès de leurs concitoyens anglophones, meilleures seront leurs chances de trouver des partenaires commerciaux qui visent tout comme eux la réussite du pays sur le marché mondial. ■

\*Brigitte Morissette est journaliste-pigiste.



## le MUR MAGIQUE c'est ...

Un film d'animation sur les aventures de Julie et de Daniel, deux personnages qui ne parlent pas la même langue et qui sont perdus dans un monde fantastique. Les enfants de cinq à sept ans prendront plaisir à découvrir qu'on peut s'entendre même si on ne parle pas la même langue.

**La bande vidéo VHS, accompagnée d'une affiche et d'un guide d'utilisation, est distribuée gratuitement aux professeurs et aux animateurs de groupes.**

Si votre école souhaite recevoir une copie du **Mur magique**, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Commissariat aux langues officielles  
Division M37  
110, rue O'Connor  
Ottawa, Canada  
K1A 0T8

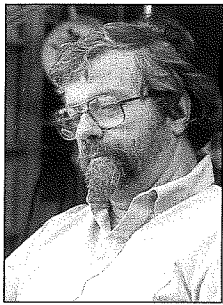
ou envoyer votre demande par télécopieur au (613) 995-0729.



# Le monde scientifique

Gilles Laframboise

**« Il faut se rendre à l'évidence que même pour un francophone, la langue américaine est devenue le véhicule privilégié des communications dans le domaine de la recherche scientifique. »**



Dr Serge Rossignol

Pour le Dr Serge Rossignol, chercheur à l'Université de Montréal, une telle affirmation peut en avoir fait sursauter plusieurs dans le contexte canadien, mais elle est apolitique puisqu'elle n'est qu'une reconnaissance d'un fait.

« Il est important, dit-il, d'enseigner les sciences en français dans nos universités françaises, mais pour percer aujourd'hui dans le domaine hautement concurrentiel de la recherche scientifique, il faut faire

publier les résultats de ses travaux dans des journaux américains, donc des journaux rédigés en anglais. »

Selon lui, le nationalisme n'a rien à faire avec cette pratique. Le monde scientifique, pour mieux se comprendre, s'est choisi un véhicule de communication, et ce véhicule, c'est celui du pays où il se fait présentement le plus de recherche au monde.

« Si je ne parlais présentement que l'espagnol et le swahili, d'expliquer le Dr Rossignol, je devrais apprendre rapidement l'anglais pour avoir accès à la recherche de pointe dans mon domaine et pour pouvoir transmettre les résultats de mes propres recherches à la communauté scientifique. »

« Même les chercheurs français, dit-il, soumettent leurs manuscrits en anglais pour atteindre la très grande majorité de leurs collègues, qu'ils se trouvent dans l'Allemagne voisine ou au Japon. »

« Au cours d'un séjour de deux ans en Suède, j'ai assisté à de nombreuses réunions entre Suédois, où l'anglais

était la langue d'usage des spécialistes », ajoute le Dr Rossignol.

## Demain le japonais ?

Selon un collègue du Dr Rossignol, le Dr John F. Kalaska, l'anglais des États-Unis a commencé à s'imposer comme



Dr John F. Kalaska

langue des sciences dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Depuis ce temps, elle n'a cessé d'envahir tous les champs d'activité scientifique.

« À l'heure actuelle, un chercheur qui ne publierait ses travaux que dans des jour-

naux allemands, français ou espagnols n'atteindrait qu'une infime partie de son public cible », d'expliquer le Dr Kalaska.

Lui-même originaire de l'Ontario, le Dr Kalaska a d'abord étudié à Toronto, puis a poursuivi ses études aux États-Unis. En revenant au Canada, il a appris le français pour décrocher un poste d'enseignant et de chercheur à l'Université de Montréal. Dans son équipe de chercheurs, la moitié des membres sont des anglophones qui, comme lui, enseignent en français.

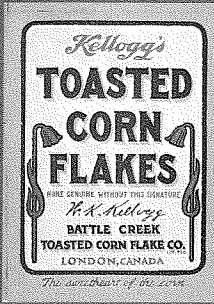
« On peut enseigner à nos étudiants en français, mais si ces derniers veulent avoir accès à la recherche de pointe, ils doivent maîtriser l'anglais, le véhicule mondial des communications en matière scientifique », de dire le Dr Kalaska.

Cette situation est toutefois en pleine évolution. Selon le Dr Kalaska, on assiste aujourd'hui à une recrudescence de la recherche scientifique en Europe et au Japon.

« Si la tendance s'accélère, le Japonais pourrait devenir la langue des communications dans le domaine scientifique dans vingt ou trente ans, pourquoi pas ? », de lancer le chercheur de l'Université de Montréal. ■

## Ah ! ces boîtes de « cornflakes »

Les boîtes de céréales bilingues ont vu le jour plusieurs décennies avant la *Loi sur les langues officielles* de 1969. Dans les archives de la société Kellogg à Battle Creek au Michigan, on a retrouvé une boîte de céréales avec une inscription en français qui date de 1907. W.K. Kellogg savait ce qu'il faut faire pour rejoindre les consommateurs.





# Ils lancent et comptent...

Gilles Laframboise



La communauté sportive canadienne profite grandement du caractère bilingue du pays. Autant dans le sport professionnel que dans le monde sportif amateur, la pratique des deux langues officielles constitue un atout important.

Selon le président d'Athlétisme Canada, Paul Dupré, « le bilinguisme est une valeur fondamentale de notre organisation autant sur le plan national que sur la scène internationale ».

Au cours d'une entrevue, M. Dupré a déclaré que « partout dans le monde, le Canada est perçu très nettement comme un pays bilingue qui peut offrir un soutien professionnel à des dizaines et des dizaines de pays, en fait à tous les pays du globe où se parlent le français ou l'anglais. »

Le bilinguisme du Canada le place donc dans une situation très enviable. « Il est très fréquent, de dire M. Dupré, qu'on nous invite à conseiller de jeunes associations athlétiques, en Afrique ou ailleurs, et nous pouvons le faire dans la plupart des cas parce que nous, comme Canadiens, nous parlons plus souvent qu'autrement la langue du pays qui a besoin d'un coup de main. »

## Un atout important

Le caractère bilingue du Canada lui ouvre aussi la porte des grandes organisations sportives internationales.

Au comité international olympique, établi à Lausanne en Suisse, la langue de travail est le français. Au siège social de la Fédération internationale d'athlétisme à Londres, les langues officielles sont le français et l'anglais.

« Inutile de vous dire que dans un tel contexte linguistique, Athlétisme Canada est très à l'aise quand vient le moment de communiquer avec ces organismes internationaux et sert souvent d'organisation-conseil à cause de ses ressources linguistiques », de préciser le président d'Athlétisme Canada.

« Comme nous sommes à cheval sur deux mondes linguistiques, ajoute-t-il, il n'est pas surprenant non plus de nous

voir jouer un rôle important autant dans les Jeux du Commonwealth que dans l'organisation des Jeux de la francophonie. »

## Services bilingues

Athlétisme Canada ne peut jouir d'un tel rayonnement dans le monde que parce que cette organisation pratique elle-même

le bilinguisme chez elle.

« Je ne peux pas dire qu'Athlétisme Canada soit une organisation représentative de l'ensemble des fédérations sportives du Canada, de préciser son président, mais nous déployons de grands efforts pour reconnaître le bilinguisme comme une valeur fondamentale. »

## VIVEZ UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE !



**Accueillez un étudiant étranger!** Aimeriez-vous découvrir le monde sans avoir à quitter votre foyer? AFS Interculture Canada vous offre la possibilité d'accueillir, pendant une année scolaire, un étudiant étranger âgé de 15 à 18 ans. Une expérience enrichissante vous attend. Renseignez-vous!

**Partez étudier à l'étranger!** Aimeriez-vous apprendre une nouvelle langue et découvrir une nouvelle culture? Faites comme des centaines de jeunes au pays qui, chaque année, partent aux quatre coins du monde. Si vous avez entre 15 et 18 ans et vous avez le goût de l'aventure, inscrivez-vous sans tarder!

AFS Interculture Canada est un mouvement à caractère éducatif dont le but est de promouvoir l'apprentissage interculturel et le développement international au moyen de programmes d'échanges internationaux. AFS Interculture Canada est un organisme de charité reconnu n°0785154-21.



**Pour plus de renseignements,  
appelez dès aujourd'hui :**  
L'Ouest du Canada et Terre-Neuve  
**1-800-361-1879**  
L'Est du Canada  
**1-800-361-7248**

**Ou écrivez à :**  
AFS Interculture Canada  
1231, rue Sainte-Catherine Ouest  
Bureau 505  
Montréal (Québec)  
H3G 1P5

Depuis quelques années, Athlétisme Canada se fait un point d'honneur d'offrir ses services dans les deux langues officielles. « Nos athlètes, nos entraîneurs, nous voulons les desservir dans la langue de leur choix », dit-il.

Sous la gouverne de M. Dupré, certains postes du siège social de l'organisation ont même été classés « bilingue impératif » : « Tous les athlètes canadiens, qu'ils soient francophones ou anglophones, ont le droit aux mêmes services dans leur langue lorsque c'est humainement possible de leur offrir ».

Aux yeux de M. Dupré, ces services comprennent autant les services d'un entraîneur que la préparation des bulletins d'information, que le fonctionnement des comités d'arbitrage ou que le service de réception au siège social d'Athlétisme Canada.

« Les gens de la communauté sportive doivent sentir qu'Athlétisme Canada, c'est leur organisation, qu'ils parlent français ou anglais. »



### Des skieurs pas comme les autres

Le domaine de l'athlétisme n'est pas le seul, semble-t-il, où le caractère bilingue du pays constitue un atout.

Selon Peter Duncan, membre de l'équipe nationale de ski du Canada pendant onze ans, les skieurs canadiens, même s'ils proviennent du même continent que les skieurs américains, se distinguent sur le plan linguistique.

« Quand les skieurs canadiens sont en Autriche, par exemple, ils vont baragouiner un peu d'allemand pour se faire comprendre dans les restaurants ou dans la rue, alors que la très grande majorité des skieurs américains vont imposer la langue anglaise à leurs interlocuteurs », dit-il.

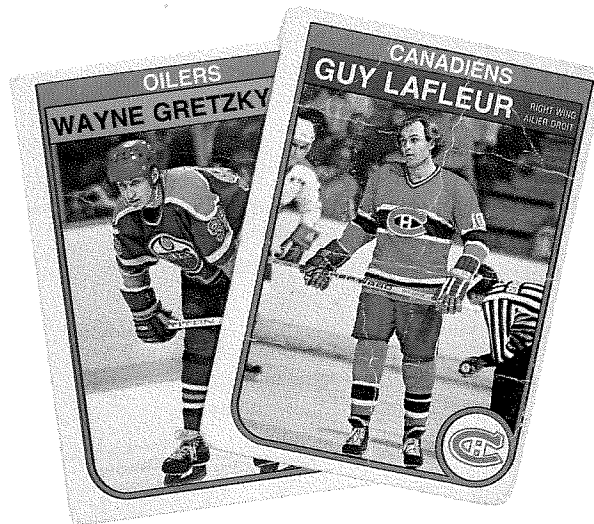


Photo : collection privée, Claude Martine

Le même phénomène se produit lorsque les skieurs canadiens se retrouvent en France, en Italie ou en Suisse. « Parce que nous sommes originaires d'un pays où il est normal de parler deux langues, nous sommes naturellement plus ouverts, plus tentés que d'autres d'ajouter des cordes à notre arc en apprenant les rudiments d'une troisième et même d'une quatrième langue », d'expliquer l'ancien champion devenu animateur de télévision et homme d'affaires.

Lui-même parle français et anglais et « se débrouille », comme il dit, en allemand et en italien. « Je ne suis

pas le seul dans cette situation, dit-il, Ken Reid et Podborski parlent anglais et allemand, Nancy Greene parle le français et l'anglais ».

### Des ponts entre les gens

Dans le domaine du sport professionnel, qu'il s'agisse du hockey, du football ou du baseball, le bilinguisme se présente sous un tout autre jour.

Jean Béliveau, l'ancienne grande vedette des Canadiens de Montréal et vice-président de cette équipe aujourd'hui, parle plutôt du bilinguisme comme d'un pont qui permet d'atteindre les gens.

« Aussitôt que j'ai quitté le hockey junior dans les années 1950, dit-il, je suis devenu conscient de l'importance du bilinguisme pour ma carrière. Comment peut-on penser devenir capitaine de son équipe si on ne peut pas parler à tous les joueurs dans leur langue ? »

En maîtrisant l'anglais au fil des ans, dit-il aujourd'hui, « j'ai été mieux en mesure de comprendre mon pays, non seulement d'est en ouest mais aussi du sud au nord », en se rappelant une visite qu'il avait faite dans les Territoires du Nord-Ouest en compagnie de l'ancien gouverneur général du Canada, M. Roland Michener.

« Le fait d'être bilingue ne m'a jamais empêché d'être fier d'être québécois et de bien représenter les francophones partout où je suis allé, autant au Canada qu'ailleurs », dit aujourd'hui celui qu'on appelle encore « Le grand Jean ». ■

**Jean Beliveau** CENTRE, MONTREAL CANADIENS

| 1953-54 | GP | G  | A  | TP | MIP |
|---------|----|----|----|----|-----|
| Record  | 43 | 13 | 21 | 34 | 22  |

Born: Three Rivers, Que., August 31, 1931. 6'1", 190 lbs. Shoots left. One of the most publicized rookies of all time, big, fast, smooth-skating Jean is known for his ability to score goals as well as set them up for his mates. He began to find his stride towards the close of last season after being plagued by a broken ankle and a shattered jaw. Plays semi-pro ball during the summer months.

Send 25¢ to "Parkies", 96 Paton, Toronto, for Album to hold your 100 NHL cards.

**CENTRE** CANADIENS DE MONTREAL  
Né a Trois-Rivières, P.Q., le 31 août 1931. 6'1", 190 lbs. Lance à gauche. Une des recrues les plus réclamées de tout temps. Gros, rapide et bon patineur, Jean est connu pour son habileté à compter des buts aussi bien que pour ses passes. Il commença à trouver son enjambée vers la fin de la saison dernière, alors qu'il fut affecté d'une cheville cassée et d'une mâchoire brisée. Il joue à la balle comme semi-pro pendant l'été.

Envoyez 25¢ à "Parkies", 96 Paton, Toronto, vous recevrez un album spécial pour vos 100 photos NHL.

PRINTED IN CANADA

Photo : collection privée, Claude Martine

### Note :

Le titulaire d'un poste bilingue impératif doit répondre aux exigences linguistiques au moment de la nomination.

# Le bilinguisme dans la fonction publique

Tom Sloan



David Davidson et Marcel Pilon, deux hauts fonctionnaires fédéraux dont les postes et les responsabilités sont très différents, jouent chacun à leur manière un rôle de premier plan dans la mise en œuvre d'un des projets importants du domaine de la politique fédérale sur les langues officielles. Tous deux sont en quelque sorte au cœur d'un projet destiné à encourager les deux groupes de langue officielle à voir un intérêt dans une fonction publique fédérale bilingue et à l'accepter comme telle.

Plus précisément, M. Davidson, directeur général des communications au Cabinet du Solliciteur général, et M. Pilon, directeur des langues officielles à Revenu Canada (Impôt), participent étroitement à une campagne à long terme visant à permettre, dans certaines conditions, aux fonctionnaires d'utiliser dans une large mesure leur première langue officielle au sein de leur milieu de travail. Plus discrète, la participation de David Davidson n'en est pas moins aussi importante que celle de Marcel Pilon.



David Davidson

## La possibilité de choisir

En 1967, année du centenaire de la Confédération, le poste qu'occupe actuellement David Davidson, ou son équivalent, existait déjà, mais aucune exigence linguistique n'y était rattachée. Quant au poste de Marcel Pilon, il n'existait pas si ce n'est que vaguement dans l'esprit des dirigeants de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission B. B.). Mais en vingt-cinq ans, il en arrive des choses...

En fait, il n'y a que vingt-trois ans que le Parlement s'est engagé sur la voie d'une politique exhaustive et cohérente sur les langues officielles, avec l'adoption de la première *Loi sur les langues officielles*, en 1969.

Si la Loi s'en tenait alors essentiellement à reconnaître le français et l'anglais comme langues de service dans la fonction publique, la question connexe de leur utilisation au travail avait aussi fait l'objet d'un rapport détaillé de la Commission B. B., le comité qui a déclenché la révolution linguistique au pays. Le rapport faisait état de la nécessité d'améliorer la situation du français à la fois comme langue de travail au sein de la fonction publique que comme langue de service au public.

Après que le Parlement eût adopté, en 1973, une résolution à cet effet, le gouvernement entreprit de formuler des directives inspirées du rapport. Finalement, la nouvelle *Loi sur les langues officielles* de 1988 a reconnu aux fonctionnaires fédéraux des régions désignées bilingues le droit de travailler dans la langue officielle de leur choix.

## Des principes et leur application

Les principes et leur application sont deux choses bien distinctes. En fait, tout principe est lui-même loin d'être absolu, tandis que son application est assujettie à d'autres principes soit, dans le cas qui nous occupe, le droit des Canadiens d'être servis dans la langue officielle de leur choix. Un droit qui, d'autre part, est concentré dans certaines régions désignées à cette fin : la région de la capitale nationale (RCN), le Nouveau-Brunswick et certaines parties du Québec et de l'Ontario.

Même dans ces quelques limites, le processus qui a progressivement permis aux fonctionnaires d'avoir véritablement le choix de travailler dans leur langue de travail a été long et parfois ardu. Le français fait encore figure de parent pauvre dans la plupart des régions, y compris la

RCN, et l'anglais n'occupe pas la place qui lui revient en tant que langue de travail dans les ministères fédéraux du Québec.

Mais en dépit des difficultés, on peut mesurer l'ampleur des progrès accomplis en se reportant vingt-cinq ans en arrière. Et à ce titre, parmi les nombreux changements intervenus durant cette période en matière de langue, c'est la place du français dans les institutions fédérales qui a évolué le plus radicalement.

À vrai dire, le français n'avait, en 1967, aucun droit de cité dans la fonction publique fédérale. Même au Québec, l'anglais prédominait dans de nombreux ministères, notamment dans la région de Montréal. À Ottawa et, est-il besoin de le préciser, ailleurs au pays, la fonction publique était à toutes fins utiles unilingue anglaise. Les Canadiens français y étaient scandaleusement sous-représentés, particulièrement chez les cadres supérieurs.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? En résumé, nous avons conquis énormément de terrain, mais plusieurs prétendent que nous sommes encore loin du but.

Quelques exemples sont éloquentes à cet égard. Au chapitre de la seule participation, les francophones représentaient 26,7 p. 100 de la fonction publique en 1990, soit légèrement plus que leur poids démographique au pays. Malgré certains déséquilibres selon les ministères et dans les échelons supérieurs, le tableau s'est sensiblement amélioré. En dépit de considérables écarts, il est clair que le français, dans les régions désignées bilingues, est aujourd'hui utilisé comme langue de travail et de communication à une échelle qu'on n'aurait pu envisager il y a une trentaine d'années.

## Les clés de la réussite

Plusieurs facteurs ont permis une évolution aussi fulgurante. Avant toute chose, il a fallu un engagement ferme des plus hauts responsables de l'État et de la fonction publique. Tous les ministères et organismes ont dû ensuite se doter des

**En 1967,  
la fonction  
publique  
était à toutes  
fins utiles  
unilingue  
anglaise.**

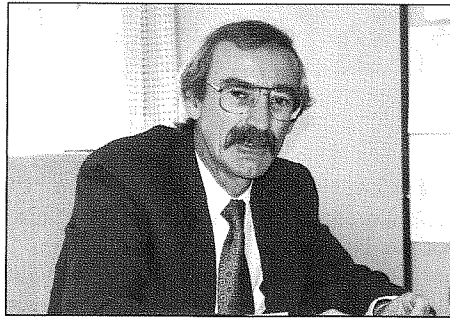
structures appropriées, notamment des services responsables des langues officielles, afin de veiller à l'application des nouvelles politiques linguistiques et de les faire accepter. On a également vu à constituer un bassin comptant suffisamment de représentants de la minorité et de représentants bilingues de la majorité pour qu'il y ait suffisamment de gens pouvant assurer la mise en œuvre du processus. Enfin, les représentants de la majorité ont dû démontrer un certain niveau d'acceptation du processus afin que ce dernier se développe sans grands remous pour le bien de toutes les personnes intéressées.

C'est à cette dernière étape que des gens comme David Davidson et Marcel Pilon, grâce à leur savoir-faire et aux responsabilités qu'ils occupent, peuvent être d'un secours inestimable. Chacun dans leur domaine, ils illustrent comment il est possible de résoudre les problèmes et de relever les défis que pose une telle modification des structures. Mais plus que des structures, c'est avant tout la dimension humaine de la question qui doit être prise en compte.

À titre de directeur général des communications, David Davidson n'a pour ainsi dire aucune responsabilité directement liée à la question linguistique. Mais à l'instar de tout autre cadre de la fonction publique, il doit communiquer avec ses employés, issus des deux groupes linguistiques, soit dix francophones sur vingt.

Unilingue anglophone à son entrée dans la fonction publique, M. Davidson maîtrise aujourd'hui les deux langues et les utilise couramment dans l'exercice de ses fonctions. « En traitant avec un francophone, je m'efforce d'utiliser le maximum de mes connaissances linguistiques car en plus de communiquer, il s'agit de transmettre un message », juge-t-il.

David Davidson ne perçoit aucune animosité au sein de son équipe. « Le bilinguisme est maintenant admis dans son principe comme dans son esprit. » De nombreux anglophones se réjouissent d'ailleurs de pouvoir apprendre le français, mais en attendant, leur unilinguisme ne pose aucun problème. « L'époque où certains fonctionnaires s'en prenaient à leurs collègues de l'autre langue est révolue. » En général, les réunions se déroulent dans les deux langues officielles et on y pratique



Marcel Pilon

souvent le « bilinguisme réceptif », qui permet aux participants de s'exprimer dans leur langue tandis que la personne qui préside la réunion fait au besoin office d'interprète pour informer ceux qui ont une connaissance imparfaite de leur langue seconde de ce qui se dit...

D'ailleurs, cet usage est recommandé dans une brochure intitulée *La Présidence de réunions : comment tenir vos réunions avec succès dans les deux langues officielles*, publiée par le Conseil du Trésor, meneur de jeu de la politique linguistique au sein des institutions fédérales.

Marcel Pilon, pour sa part, a participé à la rédaction d'une brochure publiée par Revenu Canada (Impôt). Son titre est des plus directs : *Les langues officielles à Revenu Canada- Impôt, l'affaire de tout le monde*. En sa qualité de directeur du service des langues officielles, Marcel Pilon se trouve au cœur de la réforme depuis dix ans, soit la moitié de ses années de service dans la fonction publique. La brochure, qui compte 15 pages dans chaque version et qui contient tout les renseignements nécessaires à l'employé, décrit notamment les nombreuses possibilités de formation linguistique pour ceux et celles qui briguent un poste bilingue ou qui, déjà en poste, veulent se perfectionner. Parmi les programmes les plus novateurs, celui du Suivi de la formation linguistique offre une quinzaine d'options à ceux qui veulent maintenir leur compétence en la matière. Au programme : jumelage d'employés francophones et anglophones, communications écrites, conférences, tables rondes, etc. De plus, tous peuvent prendre part à diverses activités de loisirs, par exemple des tournois de balle-molle et de quilles, visant à favoriser les échanges amicaux

entre les 3 200 employés de l'administration centrale, dont 35 p. 100 sont francophones.

### Des progrès soutenus

Depuis son entrée dans la fonction publique en 1970, Marcel Pilon a vu la situation évoluer, lentement au départ, mais à un rythme de plus en plus rapide au fil des ans. « À une certaine époque, il ne me serait jamais venu à l'idée de m'exprimer en français dans une réunion ou de demander à être évalué dans ma langue maternelle. » Aujourd'hui, la question ne se pose même plus. « Il reste beaucoup à faire, ajoute-t-il, notamment en ce qui a trait au personnel cadre. » Mais la méthode qui consiste à progresser par étapes lui semble encore la plus sûre.

Malgré ce qui sépare la nature de leurs fonctions respectives, David Davidson et Marcel Pilon œuvrent tous deux dans le même sens. Par dessus tout, leur engagement témoigne de l'importance capitale du facteur humain dans un domaine aussi délicat et complexe que celui de la dualité linguistique dans les bureaux et autres lieux de travail du gouvernement. Les meilleurs structures du monde ne sauraient réussir là où le respect, la bonne foi et l'amitié font défaut. Et c'est précisément ce que M. Davidson, M. Pilon et leurs nombreux collègues tentent d'instaurer. ■

(Traduit de l'anglais)

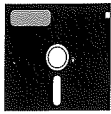


Savez-vous que le mot « parlement » vient du mot « parler » ? Comme certains députés et sénateurs parlent le français et d'autres l'anglais, les deux langues officielles sont utilisées au Parlement canadien, lequel offre un service d'interprétation simultanée.



# Cherchez les puces

Dorothy Guinan\*



Il n'y a pas si longtemps, seuls les experts utilisaient l'ordinateur, tandis que les logiciels étaient surtout conçus pour les usagers de langue anglaise. La situation a beaucoup évolué depuis. L'apport du fédéral n'est pas négligeable dans ce domaine. Sa politique sur les logiciels bilingues a été renforcée par la *Loi sur les langues officielles* de 1988 et par une directive du Conseil du Trésor qui précisent les obligations linguistiques des organismes en ce qui a trait aux logiciels les plus courants. Par la part importante qu'il occupe sur le marché, le fédéral a donc un impact significatif sur la production de logiciels « qui parlent français ».

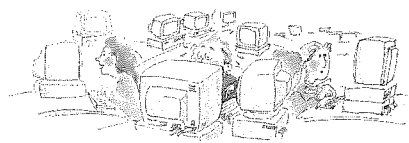
Le Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL) de l'Université Laval, vise à favoriser cette évolution et à faciliter aux francophones l'utilisation de l'ordinateur en mettant au point des logiciels en français.

« Nous, on prétend que si les gens peuvent travailler en français avec les outils modernes, ils risquent d'être plus productifs et plus compétitifs d'une certaine façon », soutient Conrad Ouellon, directeur du CIRAL. « C'est un outil dont on ne peut plus se passer. »

Le CIRAL s'intéresse ainsi à la conception de logiciels impossibles à traduire, destinés notamment à la rédaction, tels que des logiciels de correction grammaticale et des systèmes d'analyse de dossiers.

En 1986, une étude du Conseil de la langue française (CLF) du Québec révélait que 34 p. 100 des Québécois utilisant un ordinateur au travail recouraient à des logiciels en anglais seulement. Selon 78 p. 100 des répondants, les logiciels en français disponibles ne suffisaient pas à la tâche.

« Aujourd'hui, nous croyons qu'un plus grand nombre d'entreprises québécoises se servent de logiciels en français, même si aucune autre étude ne l'a démontré »,



affirme Daniel Monnier, le chercheur du CLF responsable de l'étude de 1986. Le nombre accru de logiciels français sur le marché tendrait, selon lui, à confirmer cette hypothèse.

La mise au point de logiciels, qui va de l'étude du marché à la fabrication d'un prototype, n'est qu'un aspect du mandat du CIRAL qui se penche également sur l'analyse du français parlé et écrit au Québec.

## Caractériser le français québécois

La plupart des travaux du Centre, dont le budget annuel avoisine les 600 000 dollars, sont financés par des organismes gouvernementaux tant provinciaux que fédéraux, par exemple le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et la Formation de chercheurs et aide à la recherche, ainsi que par un organisme privé, le Centre francophone de recherche en informatisation des organisations (CEFRIO).

Le Centre peut compter sur une impressionnante équipe formée d'une douzaine des meilleurs spécialistes québécois de la langue, tous de réputation internationale. Quatre experts québécois en lexicographie lui sont en outre attachés dont Claude Poirier, rédacteur en chef du « Dictionnaire du français Plus », un ouvrage adapté au Québec. Certains autres membres du CIRAL se sont même rendus jusqu'en Tunisie, à la demande de linguistes francophones désireux d'obtenir une formation en matière de logiciels afin de faciliter leurs recherches.

## Un large éventail de questions

Un grand nombre de centres de recherche linguistique canadiens et européens tendent à concentrer leurs travaux dans certains domaines précis, à l'inverse du CIRAL qui se penche sur un vaste éventail de questions. L'organisme affirme d'ailleurs être le plus important du monde en son genre. Selon Jean-Claude Corbeil, spécialiste de

l'aménagement linguistique au CLF, les pays les plus actifs en ce qui a trait à l'aménagement en français sont le Canada, la France et la Belgique, auxquels se sont joints récemment le Ruanda et la République centrafricaine.

Pour sa part, le Canadian Centre for Research and Development in Language Processing Technologies, actuellement en voie d'établissement à Moncton (Nouveau-Brunswick), se voue exclusivement à la traduction. Ses principaux objectifs sont d'améliorer la situation de la profession, de créer des logiciels simplifiés et moins coûteux et, enfin, de rendre le Canada plus concurrentiel sur le marché international.

Le CIRAL poursuit les mêmes objectifs à l'égard de tous les domaines reliés à la langue, y compris le traitement de texte, l'édition, l'enseignement des langues et la terminologie.

## Ambitions et réalisations

Pour l'instant, les réalisations du CIRAL ne sont pas à la hauteur des ressources dont il dispose et des espoirs qu'il suscite. « C'est long à établir. Il faut absolument qu'on développe des contacts avec l'extérieur », explique Conrad Ouellon. Une tâche à laquelle s'emploie activement l'équipe du CIRAL. Chacun de ses membres fait ainsi partie d'au moins un organisme provincial, canadien ou international, qu'il s'agisse de l'Observatoire québécois des industries de la langue, de la Fédération canadienne des sciences humaines ou de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Témoin de son dynamisme, le CIRAL vient de franchir une première étape dans la mise au point d'un logiciel français de correction du style et de la grammaire. Il entame actuellement la seconde et dernière étape qui précède la commercialisation. Le projet est le fruit d'une collaboration entre le Centre et une entreprise privée subventionnée par le CEFRIO, une forme d'entente financière courante pour les travaux de cette nature.

\* Dorothy Guinan est journaliste-pigiste et chercheur en sciences politiques pour The Gazette de Montréal.

Le produit final, qui sera mis en marché par l'entreprise participante, est destiné à l'usage du public, notamment pour le travail de bureau.

Un autre travail en cours concerne un programme d'analyse de dossiers qui facilitera la recherche en permettant, à l'aide de mots clés, de rappeler à l'écran des données informatisées.

Parmi ses autres activités, le CIRAL réalise également des études de marché. Ainsi, en collaboration avec Bell Canada et une centaine d'autres compagnies, il conduit actuellement une étude sur la proportion d'entreprises québécoises qui utilisent des logiciels en français et sur les motifs de celles qui ne les ont pas adoptés. L'étude est subventionnée par le CEFRIO.

D'autre part, le Secrétariat d'État du Canada a confié au CIRAL la tâche d'analyser, de moderniser et d'adapter certains volumes du Bulletin de terminologie de Hector Carbonneau. Ce dictionnaire anglais-français qu'utilisent les traducteurs du gouvernement date du début des années 70, alors qu'on se référait encore, en matière de langue, à la France plutôt qu'au Québec, et avant l'apparition d'un grand nombre de notions entrées depuis dans l'usage.

### La recherche

Le CIRAL poursuit également pour son propre compte des travaux de recherche pure. Ainsi, Conrad Ouellon et deux autres chercheurs ont-ils entrepris de caractériser le français parlé au Québec. Selon le

directeur du Centre, les résultats de cette recherche débordent largement le cadre théorique : à long terme, ils pourront même servir à concevoir ou à adapter des logiciels de reconnaissance de la voix destinés aux usagers francophones du Québec. Ce projet avait d'ailleurs été lancé il y a trois ans par le prédécesseur du CIRAL, le Centre international de recherche sur le bilinguisme (CIRB).

Ce n'est qu'en 1985, dix-huit ans après la naissance du CIRB, qu'on a envisagé de créer le CIRAL. À l'époque, IBM Canada avait demandé à trois départements de l'Université Laval de participer à un projet de trois ans visant à favoriser l'utilisation des ordinateurs en français.

« Nous nous sommes adressés à l'Université Laval en raison de son expertise reconnue dans le champ linguistique et dans le domaine des petites et moyennes entreprises », explique Yves Valiquette, responsable de l'information chez IBM Canada pour Montréal.

Le mandat du CIRB, qui consistait à étudier les rapports entre le français et l'anglais au Canada, arrivait cette année-là à échéance. Dans la foulée, il s'était aussi consacré à l'étude de la place qu'occupe le français dans le monde et aux méthodes d'enseignement en langue seconde. « Le but actif du bilinguisme n'est pas disparu, mais a été englobé dans un but actif plus large qui est l'aménagement linguistique », plaide Conrad Ouellon.

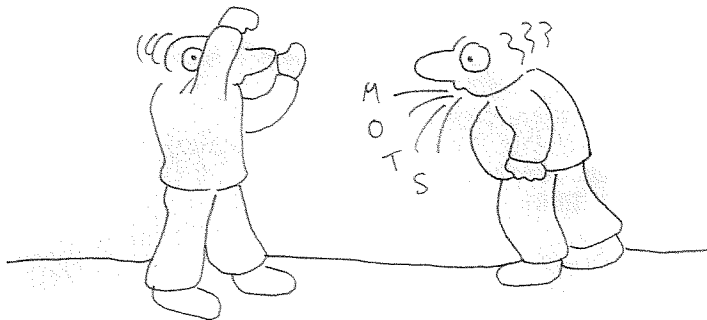
Aux yeux de M. Ouellon, l'avenir des logiciels en français ne fait aucun doute, bien qu'il se dise déçu qu'une grande partie des recherches entreprises pour favoriser leur utilisation se fasse en anglais.

« Lorsque la France accueille un congrès, les documents sur l'aménagement linguistique sont tous en anglais, déplore-t-il. Chose certaine, lorsque nous assistons à un congrès en France ou dans tout autre pays ou région francophone, notre documentation est toujours en français. C'est un choix politique. »

Que le français s'impose ou non comme une des principales langues de la recherche en linguistique, le CIRAL entend poursuivre son objectif : l'élaboration, en français, de logiciels destinés aux francophones. ■

(Traduit de l'anglais)

## DON'T MINCE YOUR WORDS!



(Littéral... ne mâchez pas vos mots; fig., exprimez-vous avec franchise)

DES FAITS ET DES CHIFFRES est une publication offrant des réponses simples aux questions les plus fréquemment posées au sujet des langues officielles du Canada.

- Pourquoi avons-nous deux langues officielles ?
- Quel en est le coût ?
- Y a-t-il des services offerts aux communautés de langue officielle en milieu minoritaire ?
- Quelles sont les réalisations découlant de cette politique ?

Si vous désirez obtenir un exemplaire de cette publication, écrivez-nous à la division B37, Direction des communications, 110, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0T8 ou faites-nous parvenir votre demande par télécopieur, au (613) 995-0729.

Le Commissariat aux langues officielles

*Exprimez-vous !*



# Parlez, parlez, le succès est au bout de la langue

Brigitte Morissette

**L**es langues mènent à tout. Pourvu qu'on les parle. Plutôt deux qu'une seule. Et même jusqu'à 10 si vous désirez vous exprimer dans tous les registres de la Communauté économique européenne. Au Parlement de Strasbourg, où les débats se déroulent déjà dans neuf langues officielles, il est question d'en introduire une dixième : le catalan. À moins que l'anglais, déjà langue d'entreprise dans quelques grandes sociétés (suédoises notamment) ne devienne le véhicule unique des communications européennes.

Il semble cependant que les Douze ne soient pas prêts à sacrifier sur l'autel de l'unilinguisme, ni leur souveraineté ni leur héritage culturel. Et que dire du plaisir de savourer la langue de l'autre, et même d'y faire carrière, comme c'est le cas de nombreux Européens. Sans parler des avantages de séduire clients ou spectateurs en leur vendant ses produits dans leur langue !

D'entrée de jeu, excluons les chanteurs d'opéra. Leur cas est trop bien connu : une plantureuse soprano anglophone se pâme dans les bras d'un gargantuesque ténor espagnol, tandis que dans un échange de notes exquises s'échappe un célèbre dialogue en italien ! Depuis longtemps, l'opéra défie le syndrome de Babel.

Cela dit, chanter, jouer, enseigner, commenter la vie politique dans l'autre langue du pays — celle qui n'est pas la sienne — peut rapporter gros : intellectuellement, plus encore que financièrement. La liste des intellectuels, journalistes, industriels, experts invités à commenter l'actualité dans des émissions télévisées et les grands journaux réalisés dans l'une ou l'autre de nos deux langues officielles ne cesse de s'allonger.

Voyez Albert Millaire. À vingt ans, il joue Hamlet sur une scène montréalaise. Vingt ans plus tard, le voilà triomphant à Stratford, dans la même pièce de Shakespeare, cette fois dans le rôle du *playerking* (le roi de la troupe invitée au Palais). Apparemment, le rôle n'a pas le même panache. Pourtant quelle ascension !

Albert Millaire avait toujours plus ou moins parlé anglais. Une langue apprise dans les rues de son enfance, entre Saint-Henri et Notre-Dame-de-Grâce, dans l'ouest de Montréal. Mais pour maîtriser Shakespeare en anglais, la cadence, les rythmes, les accents du grand maître, il lui a fallu lutter ferme pendant neuf mois, découvrir le génie de la langue sur les conseils d'un maître. Il l'appelle son *coach*. Car il faut un véritable entraînement pour jouer un classique, qui plus est dans une autre langue. Ah ! ces « th » qui vous



Albert Millaire

empâtent la langue ! Et ces accents toniques qui vous font buter à la première virgule ! Jouer Shakespeare a été pour Albert Millaire la redécouverte d'une langue qu'il n'avait, constate-t-il, jamais apprise. Sinon par oreille ! Mais au bout du compte, quel plaisir personnel il semble en tirer aujourd'hui.

« Parler une deuxième langue, apprendre l'anglais, commente-t-il, c'est une chose essentielle. Dans n'importe quel métier, j'aurais fait un effort pour l'apprendre. »

En réalité, ce ne sont pas les débuts d'Albert Millaire dans la langue de Shakespeare. Dès 1970, il montait *Le Misanthrope* de Molière au Saint-Lawrence Center, à Montréal. Puis Strindberg, puis un autre Molière (*Les Fourberies de Scapin*), toujours en anglais ; il entreprend une petite carrière aux États-Unis avec *Le Malade imaginaire*, à Dallas. Enfin un collègue, Jean Gascon, l'invite, en 1973, à jouer Louis Riel au Centre national des arts, à Ottawa. Pas de problème d'accent pour interpréter ce héros métis.

Mais jouer à Stratford (il interprète également Malvolio dans *La Nuit des rois*), voilà qui pose de nouveaux défis. À la mémoire, à la langue. Un effort intellectuel autant que physique.

« Le trac est beaucoup plus fort, dit-il. C'est formidable de jouer dans une autre langue, mais il faut se surveiller sans arrêt. Sinon, la bouche risque de vous partir dans une autre direction que celle désirée ! »

Un défi, c'est certain. Mais les amitiés qu'on tisse en entrant dans un nouveau monde, voilà peut-être la véritable récompense.

« Eux, ils sont puritains ; nous on est des grandes gueules. Je reçois, je fais la bouffe ! J'ai en sainte horreur l'intolérance. Ma fenêtre est ouverte sur New York, Los Angeles, Paris. Je suis un artiste qui vit dans ses valises. Parler anglais, c'est un outil — dans le cas de ce globe-trotter, on pourrait dire un ticket — supplémentaire. »

## Apprendre le français à vingt-cinq ans, et en faire carrière

À vingt-cinq ans, John Van Burek, fondateur du Théâtre français de Toronto, ne parlait pas un mot dans la langue de Molière. Il part pour Paris en 1969, y passe huit mois, en revient avec une nouvelle carrière devant lui. Ou plutôt plusieurs carrières, et en français. Car ce metteur en scène torontois, redevenu il y a quelques mois indépendant, est aussi le traducteur attitré de l'auteur québécois actuellement le plus joué : Michel Tremblay.





John Van Burek

« J'ai eu le coup de foudre pour le français, s'exclame-t-il. Un plaisir que j'ai découvert sur le tard, mais que j'ai voulu appliquer immédiatement au théâtre. C'est ainsi que j'ai pu participer au grand mouvement du théâtre québécois. » (Il vient d'ailleurs de donner une série de cours à l'École nationale de théâtre de Montréal.)

John Van Burek aime à affirmer sa parfaite — et rare — connaissance des deux grands théâtres canadiens : l'anglophone et le francophone.

« J'ai donc, prend-il soin de préciser, une vue plus complète, différente de notre pays. »

Voilà un artiste qui n'a aucun mal à reconnaître la *différence* québécoise.

« Une profonde différence. Parce que le Québec a toujours été obligé de se battre pour se défendre; défendre ses idées, ses habitudes, ses traditions. Le Canada anglais s'est reposé davantage sur une culture d'importation. Ce sauve-qui-peut, ce besoin de se définir, de rappeler sans cesse qui on est : quel extraordinaire stimulant ! »

Le français a en quelque sorte changé la vie de John Van Burek.

« Je suis un animal unique ! À travers le théâtre, j'ai pu nouer de bonnes relations avec des artistes tant anglophones que

francophones. Grâce à Michel Tremblay, mes traductions (18 pièces) ont été jouées aux États-Unis, en Australie, en Angleterre. Il y a une énergie formidable dans le théâtre québécois. Malheureusement, mes compatriotes anglophones ne savent pas l'avantage que je possède sur la plupart d'entre eux. Nos deux mondes théâtraux s'ignorent généralement. Toujours les deux solitudes ! On se prive ainsi de pouvoir puiser dans les deux répertoires. Et de profiter de la richesse de l'autre. »

### Nanette Workman : deux dans trois

Née aux États-Unis, débarquée au Québec pour y être adoptée aux applaudissements de milliers de *rockers*, Nanette Workman a eu plus d'une heure de gloire en France. Tout comme en Angleterre, d'ailleurs. Récemment encore, dans un célèbre théâtre parisien, Nanette tenait l'un des principaux rôles d'une comédie musicale à succès (*La légende de Jimmy*) écrite par le plus célèbre parolier québécois, Luc Plamondon, et le non moins célèbre musicien français Michel Berger. Un temps, Johnny Hallyday, véritable bête de scène et du rock français, l'avait prise sous sa protection : trois ans de tournées et des disques. Mais Nanette a toujours adoré voler de ses propres ailes. De préférence en français, et au Québec.

Pourtant, rien ne préparait Nanette Workman, née à Jackson (Mississippi), à cette double carrière. Qui est aussi une double histoire d'amour. Aucun ancêtre francophone dans la famille : son prénom vient plutôt du titre d'une comédie musicale dans laquelle jouait sa mère aux États-Unis.

C'est aussi une comédie musicale à Broadway, dans laquelle elle joue la doublure de la vedette, que Nanette va rencontrer son chemin de Damas... avec le français dans les bras d'un Italo-Québécois (Tony Roman) de Montréal. Nous sommes en 1967, année mémorable pour les Québécois qui accueillent l'Exposition universelle. Nanette enregistre son premier 45 tours en français — elle en est aujourd'hui à son 12<sup>e</sup> microsillon dans sa deuxième langue — décroche avec Tony une émission de télévision qui porte bien son titre (*D'amour et d'amitié*). Puis le couple part pour l'Angleterre. Une affaire de permis de séjour obligera Nanette Workman à se rendre en France où son

style, son abattage et sa connaissance du français lui vaudront de partir en tournée (en Angleterre !) avec le plus populaire rocker français : Johnny Hallyday.

Entretiens, Nanette Workman n'oublie pas le Québec, qui aura été, en somme son tremplin pour la gloire. Elle y vit toujours, à la ferme, près de Valleyfield (et de la frontière américaine), avec son mari et enfant.

« À quatre ans, mon petit garçon est lui aussi parfaitement bilingue, s'empresse-t-elle de préciser. Parler deux langues, c'est tellement pratique. Pour ma part, cela m'a permis de communiquer avec des millions de gens. J'ai finalement fait mon nid au Québec, car c'est très vivant ici. Lorsque j'en repars, c'est pour travailler. »



Nanette Workman

En paraphrasant l'adage, on peut dire de Nanette : qui prend pays, prend mari ! C'est en chantant, à Paris, dans « *La Légende de Jimmy* », que Nanette Workman a connu son mari. Après ce succès musical, tous deux sont revenus vivre au Québec. Nanette affirme aujourd'hui : « Moi, mais je suis très québécoise ! Parler deux langues, c'est tellement pratique. »

Et trois ? La question ne se pose guère à Ottawa. Même chez Berlitz. Car les Canadiens ont l'œil fixé sur l'heure américaine. Pas encore sur celle de l'Europe, ni sur celle de la mondialisation des marchés. ■



# La question constitutionnelle et les élections

Tom Sloan

**L'**ultime chance du Canada ? Une tentative désespérée ou un nouveau départ prometteur ? Un exercice inutile et superficiel ? Quel sens donner vraiment à la proposition constitutionnelle du gouvernement fédéral, présentée le 24 septembre dernier ? Si la réaction des éditorialistes fut loin d'être unanime, la diversité des opinions exprimées reflétait en quelque sorte la nature même des mesures proposées, à la fois timides et prudentes, teintées d'un brin d'optimisme avec, au passage, suffisamment de scepticisme pour pimenter le tout. Rien n'indique toutefois que la presse se désintéresse de la question. En fait, tout s'est passé comme si on la soulevait pour la première fois, ou pourrions-nous dire la dernière, de sorte que chacun y est allé de ses commentaires. Bref, non seulement a-t-on examiné attentivement la proposition gouvernementale, mais on lui a parfois réservé un accueil enthousiaste.

## Un point de départ

Le *Globe and Mail* de Toronto est de ceux qui ont jugé l'entreprise sérieuse. « Si la tâche du gouvernement [...] consiste à soumettre au peuple les affaires de la nation, l'administration Mulroney s'en est fort bien acquitté. » La proposition n'apporte sans doute aucune réponse décisive, mais elle a au moins le mérite d'avoir abordé les bonnes questions et envisagé tous les compromis possibles. « La formulation est intelligente et on a mis de l'avant des réformes radicales là où elles

s'imposent. La population ne pouvait espérer meilleur plaidoyer. » En dernière analyse, suggère le *Globe*, le principal avantage de la proposition aura été de démontrer qu'il existe un solide consensus parmi les Canadiens sur des questions clés comme la consolidation de l'union économique, l'élection du Sénat par suffrage direct, la protection des droits linguistiques et de la personne ainsi que la reconnaissance officielle du caractère distinct du Québec et des nations autochtones. C'est avec lucidité et pondération que doivent être examinées ces questions. « S'il existe vraiment des solutions [...] toutes les parties doivent se garder de jugements hâtifs sur ce qui n'est, en somme, qu'une proposition de base. »

Dans leur ensemble, les éditorialistes anglophones se sont montrés favorables à l'initiative fédérale, sans nécessairement souscrire à toutes ses dispositions. Le *Province* de Vancouver estime qu'elle « pose de solides assises et apporte un réel espoir de règlement. Après tout, peut-être que l'année écoulée n'a pas été entièrement perdue ? » Pour sa part, le *Edmonton Journal* y voit une preuve du sérieux et de la bonne foi du gouvernement. « La proposition [...] est complexe. Mais elle constitue aussi un réel effort pour s'adapter aux réalités du pays. Elle n'est

pas exempte de contradictions [...] mais force est de reconnaître que le pays lui-même en est tissé. » L'analyse du *Winnipeg Free Press* est assez semblable, selon qui les mesures proposées formeraient « un enchevêtrement inextricable » dont l'application entraînerait des changements aux conséquences imprévisibles. Mais « elles montrent également qu'on a tiré de l'échec de Meech une leçon salutaire. Elles valent donc que l'on s'y attarde ». De même, il s'agit pour l'éditorialiste du *Daily News* de Chatham, en Ontario, « d'un excellent point de départ ».

## Nous devons nous garder de tout jugement hâtif.

La nécessité de recourir au compromis lors de la prochaine ronde de négociations a partout été soulignée. La *Gazette* de Montréal écrit : « Il faudra de longues négociations et de multiples compromis [...]. Mais cette fois, à la différence de Meech, le gouvernement a posé certains jalons et défini un cadre pour le débat sur l'avenir du pays. » Le *Edmonton Journal* partage cet avis : « Notre pays a été construit à partir de compromis, et sa survie dépend aujourd'hui de la recherche de nouveaux compromis. »

## Prudence et ouverture d'esprit

De son côté, la presse francophone du Québec n'a pas rejeté d'emblée la proposition fédérale, mais elle lui a réservé un accueil beaucoup plus prudent. De loin,

la réaction la plus favorable est venue de Claude Masson, de *La Presse* de Montréal. Malgré ses lacunes, écrit-il, la proposition du 24 septembre, plus riche et plus complète, est nettement supérieure à l'Accord du lac Meech. Néanmoins, certains se sont empressés de la rejeter. « Les extrémistes, ceux en faveur d'un fédéralisme rigide et centralisateur, et les partisans d'une indépendance pure et dure, n'y verront que du feu. Ils seront désappointés, sinon choqués. Des porte-parole ont déjà commencé à dénoncer cette réforme. Pour des raisons diamétralement opposées, leur réaction toute émotive était prévisible. [...] Mais c'est un document important, solide, profond, qui dépasse par son contenu le rapatriement constitutionnel de 1981 et l'Accord du lac Meech. Il n'y a rien d'humiliant dans cette proposition. Il n'y a pas de trahison. »

Lise Bissonnette, la directrice du *Devoir*, a reconnu l'importance du document fédéral. « Nous voici dans le vif du sujet. » Mais quel sens lui attribuer ? Il ne fait aucun doute que « [...] la proposition fédérale est le maximum de ce que le Canada pourra "offrir" ». Mais en cherchant à concilier des intérêts divergents, ne veut-on pas résoudre la quadrature du cercle ? À tout le moins, le Québec doit éviter de réagir avec précipitation, comme il l'a fait dans le cas du lac Meech. « Avant de se lier à une proposition, avant de l'approuver, il faut attendre qu'elle ait trouvé sa forme finale et qu'un nombre suffisant de provinces la ratifient de façon crédible. »

Raymond Giroux, du *Soleil* de Québec, invite lui aussi le gouvernement à la prudence. « Le Québec doit réagir avec une grande ouverture d'esprit » de façon à résorber les tensions, sans pour autant faire le jeu de l'autruche. « La proposition fédérale contient des volets proprement irrecevables pour le Québec, ce qui impose la plus grande fermeté. » Parmi ceux-ci, la centralisation économique n'est pas sans danger pour le Québec, tandis que l'incertitude quant au maintien de son droit de veto en cas d'amendements constitutionnels et la possibilité de restreindre le concept de société distincte n'augurent rien de bon. Le caractère distinct du Québec n'est pas négociable. « Le Canada anglais a encore quelques mois devant lui pour s'adapter aux réalités. »

### La société distincte

Tout comme à l'époque de Meech, l'enjeu de la société distincte soulevé par *Le Soleil* a retenu l'attention de l'ensemble de la presse, canadienne et québécoise. Malheureusement, on n'a pu s'entendre sur le sens même de la proposition fédérale à ce sujet. Même si, aux yeux de certains éditorialistes anglophones, le principe de société distincte a été élargi, il doit néanmoins être admis comme tel. Mais pour Lise Bissonnette, du *Devoir*, on en aurait réduit la portée en le redéfinissant en termes de langue, de culture et de droit civil. « Définir c'est limiter, disait sans cesse M. Bourassa de 1987 à 1990, et la portée de la notion paraît donc réduite à un constat sociologique et historique. »

Cependant, c'est précisément cette interprétation sociale et historique qui a conquis certains rédacteurs anglophones. Ainsi, le *London Free Press* a conclu que dans la mesure où le Québec

ne se voyait pas octroyer des pouvoirs refusés aux autres provinces, « le reste du Canada devrait se réjouir de ce que la Constitution reconnaisse symboliquement que le Québec [...] constitue de fait une société distincte et estimée à sa juste valeur au sein du Canada ». Pour sa part, le *Ottawa Citizen* s'est dit prêt à franchir le pas sans plus attendre, malgré les risques qui peuvent en découler. « En fait, c'est l'opinion publique qui offre la meilleure garantie contre toute action gouvernementale répressive. Aussi longtemps que le Québec restera ce qu'il est — une démocratie moderne et libérale —, les Québécois eux-mêmes s'opposeront aux lois trop radicales. »

Le *Ottawa Sun* y est allé de sa modeste suggestion pour régler le problème de terminologie qui complique tout le débat : « Le mot français *individuelle* prend le sens d'individualité lorsqu'il est traduit en anglais. Et le Canada anglais ne peut nier que sa spécificité historique et sociale distingue le Québec des autres provinces avec lesquelles il partage cette si fragile confédération. »

### L'union économique

La réaction prudente mais néanmoins favorable du premier ministre du Québec, Robert Bourassa, n'était pas pour déplaire à la presse anglophone. Mais, comme on pouvait s'y attendre, celle-ci s'en est prise à la réaction des nationalistes. Le *London Free Press* s'est montré particulièrement acerbe, soutenant qu'Ottawa fait sans doute preuve de trop de générosité envers une population qu'il est devenu impossible de satisfaire. « On devrait plutôt reprocher au gouvernement Mulroney de miner l'union économique canadienne en proposant de céder aux provinces

plus de pouvoirs qu'une élémentaire prudence ne le permettrait. Mais les nationalistes du Québec ne veulent rien entendre. Seule l'indépendance du Québec les satisfera. »

Comme s'il avait voulu répondre à cet argument, Raymond Giroux, du *Soleil*, reproche à Robert Bourassa la modération de sa réaction initiale, et le met en garde contre les dangers d'une consolidation de l'union économique. Rappelant au premier ministre ses nombreuses déclarations sur la nécessité pour le Québec de contrôler les leviers de son économie, il lance l'avertissement suivant :

« Le premier ministre n'a pas à assouplir sa position. Surtout, il ne doit pas comploter avec son ami Brian Mulroney pour en arriver finalement au retrait du projet de dictature économique et financière fédérale en échange de concessions dans d'autres domaines tout aussi essentiels. »

Alain Dubuc, rédacteur en chef du quotidien montréalais *La Presse*, fait à ce propos entendre un tout autre son de cloche et s'attaque à ceux qui auraient forcé leur indignation contre le projet d'union économique.

Dans un éditorial intitulé « La théorie du complot », Dubuc soutient qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que la réaction de plusieurs Québécois à la proposition ait été défavorable, puisque la majorité des analyses sont d'abord venues de politiciens indépendantistes qui l'ont dénoncée comme une menace aux pouvoirs décisionnels du Québec. Dubuc est d'un tout

autre avis. « Depuis quelques jours, on a surtout eu droit à une surenchère démagogique et aux arguments de la peur, cette fois-ci utilisés par ceux qui d'habitude s'en plaignent abondamment. Mais si on a pu conclure, froidement comme Jacques Parizeau, ou sur le mode hystérique, comme Lucien Bouchard, que le projet fédéral menaçait les fondements de l'économie québécoise, c'est qu'on n'a jamais

analysé le projet du gouvernement conservateur. » Dubuc souligne également la contradiction entre l'opposition à la libéralisation des échanges interprovinciaux et « la verve des leaders québécois, toutes tendances confondues, quand ils prônaient le libre-échange avec les

États-Unis ». Le marché canadien est tout de même plus important que celui des États-Unis, et dans les deux cas des compromis devront être faits. « Pourquoi cette perte limitée de pouvoirs, perçue comme normale quand il s'agit du géant américain, deviendrait une monstruosité dans un cadre pancanadien ? Cela s'explique sans doute par notre méfiance viscérale face au reste du Canada, qui nous mène à trouver le marché du Minnesota plus attrayant que celui de l'Alberta. Un jour, il faudra apprendre à surmonter ce réflexe. » Dubuc n'en émet pas moins de sérieuses réserves sur les propositions fédérales, à son avis trop paternalistes. Aussi, bien qu'elle soit souhaitable en elle-même, la libéralisation des échanges interprovinciaux entraînerait, si elle était insérée dans la Constitution, un recours abusif aux tribunaux pour

## Le miel est toujours préférable au vinaigre.

régler les différends économiques et commerciaux. « Avec ce projet, les juges de la Cour suprême devront aussi avoir les talents d'un ministre de l'industrie ! Ce serait une aberration qui rendrait le Canada ingouvernable. »

### Les élections au Nouveau-Brunswick

Alors même que le gouvernement fédéral déposait son projet constitutionnel, un petit séisme causé par un cocktail explosif de langue et de politique survenait dans la seule province officiellement bilingue du Canada, le Nouveau-Brunswick. L'événement qui a produit cette onde de choc, notamment au sein de la communauté minoritaire, n'est autre que les résultats obtenus par le parti Confederation of Regions (CoR) aux élections provinciales du 23 septembre dernier. Le CoR, qui a fait de l'abolition du bilinguisme officiel son cheval de bataille, a remporté huit sièges et, partant, constitue désormais l'opposition officielle au gouvernement libéral de Frank McKenna, qui a été par ailleurs facilement réélu. Que le CoR ait recueilli environ 30 p. 100 du vote anglophone, et bien davantage dans la région de la capitale, Fredericton, témoigne du ressentiment tenace de certains groupes qui se sont sentis exclus à la suite de la participation accrue des francophones aux affaires de la province.

### Le CoR

Comment interpréter la performance du CoR ? Les opinions varient tant au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs au pays. Dans les jours suivant le scrutin, c'est d'abord la confusion qui a régné, comme en fait foi un éditorial du *Times-Transcript* de Moncton. « Pour l'instant,

il importe surtout de ne pas surestimer l'influence véritable du CoR. On ne doit pas non plus tenir pour acquis que cette spectaculaire percée marque l'essor du parti, même s'il faut admettre que ses assises sont assez solides pour en assurer la croissance. » Quelques jours plus tard, le quotidien concluait que, quoi qu'il advienne, il faudra éviter d'acculer au pied du mur les partisans de la nouvelle opposition. « On peut varier d'opinion sur la popularité à long terme du parti, mais la meilleure façon d'apporter de l'eau à son moulin et de favoriser sa croissance est bien d'agir comme s'il n'aura jamais sérieusement voix au chapitre. [...] Stratégiquement, le miel est toujours préférable au vinaigre. »

Le *Telegraph-Journal* de Saint-Jean y voit l'expression d'un mécontentement auquel le gouvernement doit maintenant faire face. Ce qui ne l'empêche pas d'afficher un optimisme prudent. « L'élection de huit représentants du CoR signifie-t-elle que la population rejette vingt-deux années de bilinguisme officiel ? Le ciel va-t-il nous tomber sur la tête ? Non. Surtout, pas de panique. Le parti n'est pas en position de force et n'a aucun moyen de forcer le gouvernement à revenir en arrière. »

L'*Acadie Nouvelle*, le seul quotidien de langue française du Nouveau-Brunswick, prend le CoR très au sérieux. En fait, il lui a trouvé un précédent historique : l'Allemagne nazie. « Comme au temps du règne hitlérien, alors que la population en général restait silencieuse face aux attaques répétées contre les francophones, mais d'une façon plus subtile [...].

Le parti CoR divise la province, il favorise la discrimination et engendre la haine et l'incompréhension entre les deux principaux groupes linguistiques. » *Pro Kent*, un hebdomadaire de langue française publié à

Richibucto, prévient le gouvernement contre les pièges à venir. « Les droits des Acadiens et des Acadiennes [...] ont bien besoin d'être défendus. Espérons que cette élection aura contribué à démontrer que ces droits sont fragiles. Avec l'élection d'une poignée de candidats du CoR, M. McKenna devra par obligation et non par volonté poli-

tique poursuivre la mise en œuvre de la politique sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick. »

Aux yeux de Lise Bissonnette, du *Devoir*, la percée du CoR constitue un moment de vérité. « La grogne à propos de l'unilinguisme perdu a toujours été assez bruyante au Nouveau-Brunswick, mais elle ne trouvait guère où s'exprimer vraiment puisque les deux grands partis devaient courtiser l'électorat francophone [...]. Ils ont donc soutenu les progrès du français et amélioré le statut des Acadiens, avec plus ou moins d'enthousiasme, depuis près de trente ans. La montée du CoR pourrait, et c'est malsain, diviser à nouveau les partis selon des lignes linguistiques. »

Dans la province voisine de la Nouvelle-Écosse, qui compte aussi une forte population acadienne, quoique moins importante, le résultat de l'élection a quelque peu désarçonné le *Chronicle-Herald* d'Halifax. Soutenant qu'il serait faux de prétendre qu'un parti qui récolte un pourcentage aussi élevé des

voix est raciste ou « déphasé », il suggère que « l'attrait de l'unilinguisme tient peut-être davantage au caractère extrême de la politique linguistique qu'à un sentiment antifrancophone ». Néanmoins, compte tenu de l'opposition formelle du CoR à la prestation de services en français dans une province où le tiers de la population est francophone, « l'étroitesse d'esprit dont se revendique carrément ce parti est difficile à passer sous silence ».

La plupart des éditorialistes anglophones se sont consolés à l'idée que 80 p. 100 des électeurs du Nouveau-Brunswick ont accordé leur appui aux défenseurs du bilinguisme. La *Gazette* de Montréal écrit : « La percée de CoR est indéniable [...]. Mais, pour autant, il n'est pas devenu un leader influent ni au pays ni même au Nouveau-Brunswick, où une vaste majorité a rejeté sa politique d'intolérance. »

Le *Globe and Mail*, cependant, craint d'éventuelles retombées aux événements du Nouveau-Brunswick. Bien que des circonstances précises aient sûrement favorisé la montée d'un parti comme le CoR, « sa percée aura vraisemblablement un retentissement en d'autres points de la scène politique canadienne, notamment pour son pendant fédéral, le Reform Party ».

Enfin, même s'il s'est également réjoui qu'une majorité se soit prononcée en faveur du bilinguisme, le *Toronto Star* n'en est pas moins inquiet : « Pour les Canadiens qui voient dans la province du Nouveau-Brunswick [...] un modèle d'harmonie entre les communautés francophone et anglophone, la popularité de CoR est un phénomène assez désolant. » ■

(Traduit de l'anglais)

**Le ciel  
va-t-il  
nous  
tomber  
sur la  
tête ?  
Non.**

# Programme d'immersion estival de l'Université Laval

Dorothy Guinan



Apprendre le français en six semaines ?

C'est possible, affirme Marcel Tremblay,

directeur adjoint de l'École de langues vivantes de l'Université Laval, près de Québec.

Selon lui, en effet, « quelqu'un qui possède au moins les rudiments du français (un cours secondaire, par exemple) et qui profite du programme d'immersion de six semaines pendant l'été en arrive à avoir une bonne connaissance du français ».

Mais cela demande un effort considérable.

Le programme spécial de français pour les non-francophones (FNF), comme 13 autres programmes de taille plus modeste au Québec, vise le perfectionnement du français parlé. Le programme, établi par l'Université Laval il y a maintenant cinquante-quatre ans, accueillait en 1991, 1 200 étudiants âgés en moyenne de vingt-trois ans.

Environ 300 étudiants participent au programme automne-hiver du FNF.

Même s'ils ne passent que 20 heures par semaine dans les salles de classe, les étudiants consacrent la plus grande partie de leur temps aux activités collectives. Au cours de l'été, ils ont visité de nombreuses régions pro-

vince canadiennes; la plupart des autres sont originaires des États-Unis ou de l'Amérique latine.

En 1991, le Secrétariat d'État fédéral a payé les frais de scolarité, l'hébergement et la nourriture de près de la moitié des étudiants. Le Programme de bourses d'été est ouvert aux

étudiants canadiens qui désirent apprendre leur seconde langue officielle.

D'après M. Tremblay, la réussite du programme s'explique par sa réputation bien établie, son emplacement historique, l'aide financière du gouvernement et le programme élaboré par les professeurs du département. ■

la province sous l'œil vigilant de moniteurs qui insistent pour que les participants s'expriment uniquement en français. C'est ainsi qu'on a dîné à l'Île d'Orléans, visité les magasins de Montréal et assisté à une messe à la célèbre basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, sans prononcer un mot d'anglais — en théorie du moins.

Maria Gluyas, étudiante originaire du Mexique qui a participé aux programmes d'immersion d'été et d'automne-hiver à l'Université Laval, affirme que le programme d'été est plus intensif que celui d'automne-hiver; en même temps, l'atmosphère y est plus détendue.

« Il y a beaucoup de travail, mais les étudiants ont quand même l'impression d'être en vacances », dit-elle.

Environ 65 p. 100 des étudiants du FNF proviennent des autres pro-

vinces canadiennes; la plupart des autres sont originaires des États-Unis ou de l'Amérique latine.

En 1991, le Secrétariat d'État fédéral a payé les frais de scolarité, l'hébergement et la nourriture de près de la moitié des étudiants. Le Programme de bourses d'été est ouvert aux

étudiants canadiens qui désirent apprendre leur seconde langue officielle.

D'après M. Tremblay, la réussite du programme s'explique par sa réputation bien établie, son emplacement historique, l'aide financière du gouvernement et le programme élaboré par les professeurs du département. ■

Sylvie Morel, directeur des Expositions et Programmes

« J'AI TOUJOURS VOULU FAIRE LE TOUR DU MONDE. VOILÀ POURQUOI JE SUIS ENCORE ICI APRÈS 21 ANS! »



Sylvie Morel est directeur des Expositions et Programmes au Musée canadien des civilisations. Et il incombe à toute son équipe de vous faire découvrir les diverses cultures du Canada et du monde, que ce soit par le biais des expositions, des conférences, des spectacles ou des programmes éducatifs hauts en couleur du Musée des enfants.

Joignez-vous donc à Sylvie et à son équipe pour entreprendre un merveilleux voyage autour du monde.



MUSÉE CANADIEN CANADIAN MUSEUM  
DES CIVILISATIONS OF CIVILIZATION  
100, rue Laurier, Hull (Québec) J8X 4H2 (819) 776-7000

## Adresses :

Marcel Tremblay  
Programme spécial  
de français pour  
non-francophones  
Pavillon de Koninck  
Bureau 3274  
Université Laval  
Québec (Québec)  
G1K 7P4  
(418) 656-2321

Programme de bourses d'été  
Direction générale  
de la promotion des  
langues officielles  
Secrétariat d'État  
du Canada  
Ottawa (Canada)  
K1A 0M5  
(819) 994-2222



# Le retour de *Cité libre*

Tom Sloan



Au Québec, comme ailleurs au Canada et dans le monde, on a vu naître et mourir de nombreux périodiques; et quand ils sont disparus, l'histoire en général se termine là. Il en est pourtant un qui l'été dernier, après une absence d'un quart de siècle, a refait surface. Il s'agit de la revue *Cité libre*, dont le retour pourrait bien causer quelques remous.

Fondée en 1951, cette petite revue sans prétentions qui s'occupait de questions sociales, politiques et religieuses devait rapidement offrir une critique mordante de la société québécoise, et plus particulièrement du gouvernement nationaliste et autoritaire du premier ministre Maurice Duplessis.

## L'appui au fédéralisme

Qualifiée de « humaniste, progressiste et ouverte » par l'Encyclopédie du Canada, *Cité libre* a joué pendant les années 60, au moment de sa pleine maturité, au moins trois rôles. Elle constituait l'un des principaux intervenants dans les débats politiques et intellectuels du temps; elle canalisait les aspirations des partisans d'un fédéralisme traditionnel; et elle irritait au plus haut point le sentiment nationaliste qui commençait alors à marquer la pensée politique du Québec moderne.

Sous la direction intellectuelle d'hommes tels que Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier, alors respectivement professeur de droit constitutionnel et rédacteur en chef d'un quotidien, *Cité libre* n'avait aucune difficulté à définir ses positions. Affichant son appui au fédéralisme, elle manifestait une profonde méfiance à l'endroit du nationalisme québécois, qu'il s'agisse de la forme ultra-traditionnaliste incarnée par Duplessis ou, plus tard, d'un courant plus jeune et ouvertement indépendantiste représenté par le Rassemblement pour l'indépendance nationale. *Cité libre* n'a jamais connu le Parti québécois; elle disparut en 1966, apparemment dépassée par l'évolution du climat politique. Elle devait connaître une forme de survie

pendant quatre années encore sous l'aspect d'une série de rapports spéciaux ayant pour titre les *Cahiers de Cité libre*; puis ce fut le silence jusqu'à l'été dernier, alors qu'elle ressuscitait comme Lazare au milieu d'une nouvelle crise nationale, prête à affronter la quasi-unanimité qui règne actuellement au Québec en faveur du nationalisme et contre le fédéralisme.

Le nom n'a pas changé, et la revue n'a rien perdu non plus de sa philosophie ni de son ardeur au combat. De plus, au moins l'un des collaborateurs de la première heure est de retour : Gérard Pelletier y signe un article déplorant les ravages de la pauvreté à Montréal qui, dit-il, devraient préoccuper les politiciens et les intellectuels du Québec tout autant que les « jeux constitutionnels ».

« Cité libre est revenue », tel est le titre inoffensif d'un bref éditorial signé par la rédactrice en chef, Anne-Marie Bourdouxhe (la fille de Gérard Pelletier). Mais celle-ci adopte bientôt un ton plus militant. « Bonheur personnel versus honneur collectif. Cette dichotomie est toujours d'actualité. Il suffit de voir la tête que font les souverainistes quand on a l'indécence de leur demander ce qu'il adviendra de notre niveau de vie dans un Québec indépendant. [...] Et voilà pourquoi nous faisons revivre *Cité libre*, pour offrir une tribune à ceux qui, comme nous, veulent que le sens critique retrouve ses droits ». Il s'agit de remettre en question l'exigence d'une unanimité nationaliste qui, à ses yeux, règne actuellement au Québec, et de jeter un regard critique sur la société québécoise « [en mettant] en œuvre tous les instruments dont nous disposons ».

## L'idée de la « nation »

C'est bien un regard critique que nous offre le romancier et poète Jacques Renaud. Réfléchissant à l'idée de « nation » proposée aujourd'hui par les nationalistes, il conclut que celle-ci est dépourvue de signification objective : « La nation est largement une création de l'esprit. [...] Les nationalismes sont des œuvres de fiction...

## Michel Thibert : In Memoriam

Nous rendons hommage à Michel Thibert qui nous a tragiquement quitté cet été après neuf ans d'une précieuse collaboration au Commissariat.

Le dossier de l'ombudsman était l'une des principales responsabilités de Michel Thibert à notre bureau. À ce titre, il a offert une contribution importante au chapitre « L'ombudsman et le citoyen » dans notre dernier rapport annuel (1990) et au discours que prononça M. D'Iberville Fortier lors de la Conférence nationale des Ombudsmen, le 20 septembre 1990.

Ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec lui se souviendront de son intégrité, de son amabilité et de son excellente compréhension du dossier linguistique.

qu'elles prétendent ne pas en être. Ce sont des rituels collectifs vécus inconsciemment, sans conscience de leur nature profondément mythique, non humaine ». Répudiant l'argument selon lequel la nation se définirait essentiellement par l'existence d'une langue commune, Renaud fait observer qu'en ce cas, l'ensemble de l'Amérique

latine hispanophone devrait constituer une nation, tandis que la Suisse ne saurait en être une. Au chapitre de la loi sur la langue, il affirme : « Je ne veux pas vivre dans une société qui légalise la ségrégation linguistique ».

### Des provinces-régions

La nouvelle *Cité libre*, tout comme son aïeule, affiche un fédéralisme convaincu. Pourtant ses collaborateurs n'écartent pas toujours les modifications structurales, et même les changements draconiens. Pour Kimon Valaskakis (professeur d'économie à l'Université de Montréal), par exemple, le fédéralisme renouvelé n'est pas qu'un slogan. Il se démarque cependant du Parti libéral du Québec, qui prévoit le transfert systématique au Québec des pouvoirs du gouvernement fédéral. Dans son « Préambule à un fédéralisme vraiment renouvelé », Valaskakis met l'accent sur la « communauté » et « l'harmonisation » plutôt que sur le partage des pouvoirs ou des notions comme le « fédéralisme rentable ». Il faudrait viser l'élaboration de politiques générales communes, qui ne seraient pas nécessairement uniformes mais devraient être en harmonie les unes avec les autres.

On retrouve dans le fédéralisme renouvelé de Valaskakis des éléments susceptibles de plaire tant aux souverainistes qu'aux partisans du fédéralisme traditionnel. D'après lui, l'adhésion au régime devrait être non seulement volontaire mais entièrement révoicable. En même temps, le nouveau fédéralisme devrait être symétrique et équilibré. La première exigence élimine toute idée de statut spécial, qu'il refuse comme étant un principe « élitiste ». Quant à la seconde exigence, elle conduit au rejet du *statu quo* constitutionnel. La structure actuelle, qui fait intervenir dix provinces de façon inégale, devrait être remplacée par une structure de cinq « régions-provinces » au sein de laquelle il serait plus facile de maintenir un équilibre raisonnable. Valaskakis n'aborde pas la question du rang des territoires ni de l'avenir des droits autochtones.

Avant tout, il soutient que l'on peut trouver mieux que les compromis actuellement proposés aux Canadiens : « ... un *statu quo* boiteux, une indépendance à contre-courant de l'histoire ou un mariage terne et moche qui ne signifie strictement rien. Il est temps

de renverser la vapeur et d'offrir aux électeurs un vrai choix : faire cavalier seul ou créer une véritable communauté canadienne ».

### Autres questions

Au-delà des questions politiques et constitutionnelles, Pierre Anctil, directeur des études canadiennes-françaises de l'Université McGill, demande à ses compatriotes québécois de comprendre que les immigrants au Québec sont autre chose qu'une abstraction ou, comme le pensent certains, un contrepoids qui menace la culture francophone de la majorité. La société doit les accueillir comme un enrichissement grâce à un processus « d'acculturation mutuelle », par lequel les Québécois, tant francophones que de souche différente, travailleront ensemble à l'édification d'une société plus diversifiée où chacun aura un rôle à jouer.

La livraison de juillet-août — 34 pages bien remplies, sans photographies ni illustrations — aborde bien d'autres sujets. On y trouve notamment une lettre de l'Ouest, un regard sur les dangers du conformisme chez les jeunes d'aujourd'hui, un commentaire sur la guerre du Golfe, une critique des politiques favorisant l'unilinguisme, un survol des émissions dramatiques à la télévision et une analyse serrée d'un sondage sur la Constitution que les Caisses Desjardins ont diffusé auprès de leurs cadres. Cependant, malgré la diversité des sujets, l'orientation fondamentale est claire : oui à un Canada fédéral bilingue; non à un Québec indépendant et unilingue.

### Le grand défi

Même si l'on connaît bien les antécédents de *Cité libre*, il reste difficile de se prononcer sur la qualité et l'efficacité d'une telle revue après seulement une ou même deux livraisons. Une chose est pourtant certaine : la nouvelle *Cité libre* fait entendre une voix originale dans le Québec d'aujourd'hui. Il y a vingt-cinq ans, le fédéralisme constituait pour la plupart des Québécois la sagesse conventionnelle, mais aujourd'hui la situation est renversée. Il faut désormais beaucoup de courage pour appuyer résolument le fédéralisme : un peu comme si l'on se déclarait communiste en Union soviétique.

Sur le plan de l'efficacité, la nouvelle *Cité libre* ne pourra, bien sûr, se contenter

de reprendre le point de vue de son prédécesseur. À certains égards, au moins, les problèmes ont évolué avec le temps. Et pourtant le grand défi, celui de préserver la fédération canadienne malgré les assauts d'adversaires déterminés, n'a pas changé. Si les salves tirées lors du premier numéro peuvent servir d'indication, la revue compte partir en guerre contre la nouvelle sagesse conventionnelle, « l'unanimité » qui paraît actuellement régner parmi l'élite québécoise.

Quelles que soient ses autres qualités, la nouvelle *Cité libre* fait plus que contribuer au débat sur la scène québécoise : c'est largement à elle que revient le mérite d'avoir amorcé le débat. Les Canadiens, du Québec ou d'ailleurs, qui persistent à vouloir préserver le Canada lui en sauront gré.

### Un dernier mot

On se demandait peut-être si le premier numéro de la nouvelle *Cité libre* allait être le dernier. Pas du tout : les deux livraisons suivantes sont apparues dans les kiosques à journaux, au moment prévu, en septembre et en octobre. Le contenu — formé avant tout d'essais sur les idées et sur les questions sociales et internationales — offre essentiellement la même physionomie qu'au premier numéro, la place accordée aux arts et aux lettres étant toutefois plus importante.

Comme pour célébrer son intention de redevenir une institution québécoise, la revue a même créé une édition limitée de 75 T-shirts qui sont en vente au prix de 30 \$ chacun.

*Cité libre* produit-elle un effet ? La seule lettre publiée dans les trois premiers numéros provient d'un lecteur pour qui le mot « contrarié » paraît faible : « J'ai acheté et lu le premier numéro de la « nouvelle » *Cité libre*; ce sera la première et la dernière fois. [...] Il faut que le monstre fédéral soit aux abois pour amener des acrobates de la pensée à se commettre dans une revue qui a perdu les motifs de son existence [...] vous devriez faire votre petite affaire et laisser les derniers colonisés de l'Amérique accéder dans la paix et la sérénité à l'indépendance politique ».

De toute évidence, on a touché le point sensible : l'effet est là. ■

(Traduit de l'anglais)

# Le maintien de l'acquis en langue seconde

Tom Sloan

**O**n peut étudier une langue seconde avec plus ou moins de succès, mais c'est tout autre chose que de la conserver une fois le processus d'apprentissage terminé. C'est pourquoi il est naturel de se pencher sur le bilan canadien dans ce domaine du bilinguisme dont l'importance est considérable, compte tenu des efforts que l'on a consacrés dans notre pays à la création d'un climat où la capacité d'employer une seconde langue serait vue comme un élément normal de la vie sociale.

Le maintien de l'acquis en langue seconde constituait justement le thème abordé par un groupe de spécialistes de l'enseignement de la langue seconde réunis à Hull, à la demande expresse de *Langue et Société*, au cours d'une froide journée de février dernier.

L'animateur Raymond LeBlanc, professeur en éducation à l'Université d'Ottawa, résumait ainsi le défi : « Nous sommes tous au courant des sommes consacrées par notre pays à l'enseignement de la langue seconde. Il s'agit de millions et de millions de dollars. [...] Tous ces élèves suivent des cours de langue seconde et devraient normalement être capables, au terme de leurs études, de se débrouiller dans l'autre langue. Mais que se passe-t-il en réalité ? [...] Sont-ils réellement capables de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en classe ? »

La table ronde elle-même offrait un modèle de bilinguisme. Les deux participants anglophones — Birgit Harley, du Centre des langues modernes de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, et Marjorie Wesche, de l'Institut des langues secondes de l'Université d'Ottawa — s'exprimaient en anglais; les deux francophones, Gilles Bibeau du Département de didactique de l'Université de Montréal et Richard Clément de l'École de psychologie de l'Université d'Ottawa, ont présenté leur point de vue en français; quant à l'animateur, il passait d'une langue à l'autre. Dans ce dialogue, il n'y avait pas de barrière linguistique.



Archives nationales du Canada

Il n'y avait pas, non plus, de véritable désaccord sur l'existence d'un problème. Le maintien efficace de l'acquis en langue seconde, une fois que l'on a plus ou moins maîtrisé cette langue, pose parfois un défi considérable que les individus relèvent avec plus ou moins de succès.

## La mémoire

La mémoire, dont on connaît les caprices et les variations, constitue bien entendu un facteur essentiel qui détermine à la fois la qualité et la quantité de ce que l'individu retient. Même si différentes études offrent des conclusions disparates touchant la vitesse de disparition de certaines structures et le degré de conservation d'autres éléments, on s'est entendu sur plusieurs points. Ainsi, comme le disait Richard Clément, « les structures les plus complexes et les plus récemment maîtrisées, sont moins bien ancrées dans la mémoire ». De même, on était d'accord pour dire que le vocabulaire, l'un des premiers éléments à disparaître en l'absence d'emploi, se rétablit facilement. Enfin, les participants ont affirmé que la situation la moins profitable est celle de l'individu qui a commencé très jeune à apprendre la langue seconde, puis dont l'apprentissage a cessé.

## La motivation

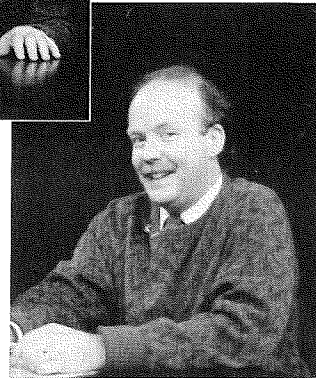
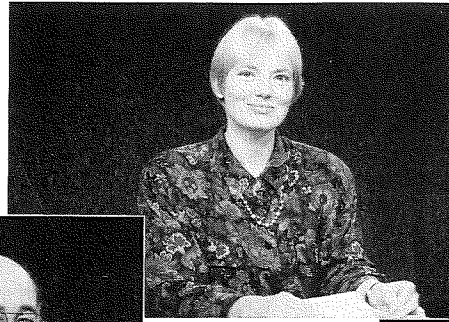
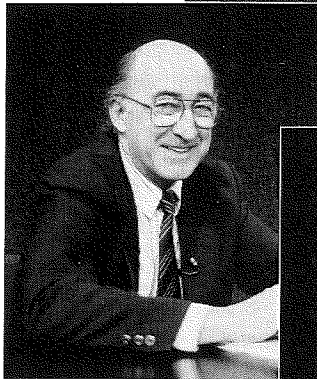
D'autres éléments importants du processus comprennent le niveau atteint au cours de l'apprentissage structuré, la période de temps écoulée depuis que l'on a employé la langue, la durée des études, la compétence en matière de lecture et d'écriture de la langue seconde, enfin les variations chez les individus des capacités, des attentes, des possibilités d'employer la langue et, avant tout, de la motivation.

« Cela ne devrait pas poser de problème et la raison pour laquelle cela pose un problème constitue une excellente question », observe Gilles Bibeau. D'après lui, la cause fondamentale serait précisément l'absence de motivation des jeunes élèves pour qui, trop souvent, l'apprentissage de la langue seconde ne constitue pas un objectif personnel mais le reflet des priorités d'autrui, qu'il s'agisse des parents ou des autorités scolaires. « Très souvent, nous adoptons des politiques d'enseignement de la langue seconde pour des raisons politiques ou ouvertement idéologiques », sans vraiment tenir compte des besoins sociaux et individuels des personnes visées par l'enseignement. Or il est fréquent, d'après lui, que l'apprentissage ne corresponde à aucun besoin.

La désignation de la motivation comme principal facteur du maintien de l'acquis en langue seconde a suscité l'assentiment général des participants.

« De toute évidence, affirme Marjorie Wesche, la meilleure motivation est une motivation personnelle, qui conduit à l'intégration de la langue seconde dans la vie de tous les jours par une variété de moyens, et il s'agit là, bien sûr, du meilleur moyen d'assurer le maintien de l'acquis. » Dans certains cas, cependant, la motivation externe peut également jouer un rôle. Elle cite en exemple des études récentes démontrant que le maintien de l'acquis, parmi un grand nombre de fonctionnaires anglophones ayant suivi des cours de français parrainés par le gouvernement, se situait à des taux faibles. Madame Wesche soutient pourtant que si l'on refaisait aujourd'hui les mêmes études, on obtiendrait peut-être des résultats très différents, car on a adopté de nouveaux types d'épreuves orales ainsi qu'une nouvelle série de tests après un certain intervalle. Ainsi, même si la motivation personnelle est la plus efficace, « toute forme de motivation a des effets bénéfiques ».

Revenant à la charge, Gilles Bibeau s'est interrogé sur la profondeur de la motivation, même dans le cas des



En haut : Marjorie Wesche

À gauche : Gilles Bibeau

Au centre : Raymond LeBlanc

À droite : Birgit Harley

En bas : Richard Clément

finissants des programmes de cours immersifs au Québec. « Il est tout à fait déconcertant de constater que la grande majorité d'entre eux ne manifestent aucun intérêt subséquent pour le français, du moins de façon visible. [...] C'est là un faux besoin politique fondé sur l'idéologie. »

Marjorie Wesche s'est portée à la défense de l'immersion en affirmant avoir décelé, chez les diplômés de l'immersion, un « robuste intérêt » pour la poursuite et le renforcement de leur apprentissage du français. Le phénomène noté par Gilles Bibeau s'explique peut-être en partie par « une véritable frustration éprouvée par les élèves du secondaire qui s'aperçoivent, lorsqu'ils cessent de bénéficier de la sympathie de leurs enseignants pour s'aventurer dans le monde réel, que les francophones ne veulent pas vraiment échanger avec eux en français [...] C'est une vraie rebuffade pour eux ».

## Trouver les occasions

Le facteur de la motivation est étroitement associé à un autre facteur : la possibilité, dans la vie courante, de communiquer en employant la langue seconde. La présence de telles occasions varie manifestement

selon les régions et les situations. D'après Birgit Harley, ce fait vient souligner la nécessité d'encourager les gens à agir de leur propre chef. « Je pense qu'il vient un moment [...] où ils doivent profiter des occasions, prendre une position autonome, et créer les occasions puisque celles-ci ne

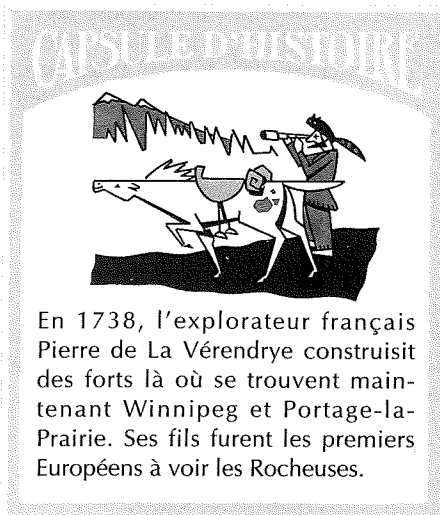
tomberont pas nécessairement du ciel. » Birgit Harley cite des activités comme la lecture, l'écoute de la radio et de la télévision dans l'autre langue officielle et la participation aux événements sociaux et culturels qui ont lieu dans de nombreuses régions. « Profitez de chaque occasion de parler le français; détendez-vous et

exprimez-vous ». C'est le conseil qu'elle donne aux anglophones en leur recommandant de ne pas s'inquiéter des erreurs qu'ils commettront de temps à autre.

Y a-t-il moyen de prendre des mesures pour favoriser de telles attitudes ? a demandé l'animateur. « Oui, absolument », répond Birgit Harley en insistant sur la contribution des enseignants au maintien de la motivation à long terme.

En résumant la discussion, Raymond LeBlanc a insisté sur le besoin de travailler à la fois auprès des individus et des institutions pour relever le défi de promouvoir le maintien de l'acquis en langue seconde. En même temps, personne n'a contredit Gilles Bibeau lorsqu'il a affirmé que le maintien de l'acquis se trouve menacé dans la mesure où l'emploi de la langue seconde n'est pas perçu comme une nécessité sociale. ■

(Traduit de l'anglais)

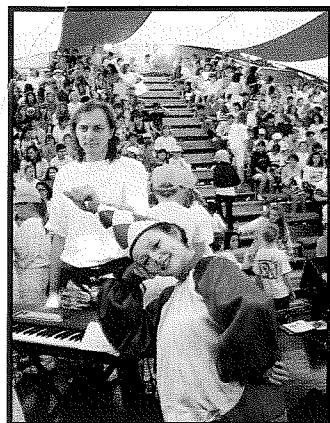


En 1738, l'explorateur français Pierre de La Vérendrye construisit des forts là où se trouvent maintenant Winnipeg et Portage-la-Prairie. Ses fils furent les premiers Européens à voir les Rocheuses.



# La Fête colombienne

Denis Alarie\*



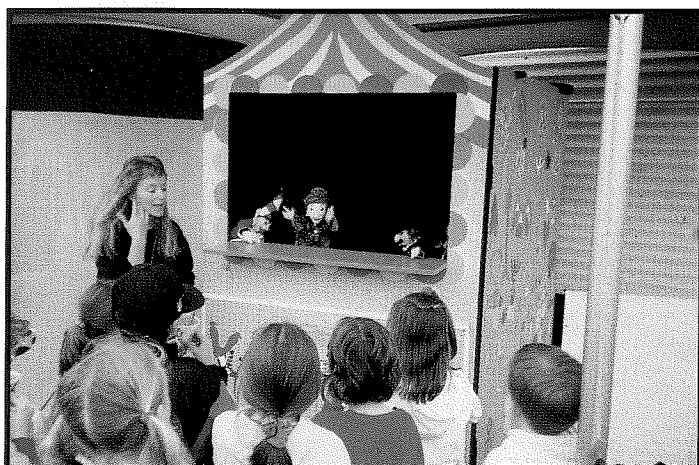
Décembre, le temps des fêtes est déjà à nos portes. Partout, on voit les gens s'affairer. On a le cœur en fête. Tout à coup, les rigueurs de l'hiver nous semblent un peu plus douces. On arrive même à mettre nos rêves du printemps de côté, enfin pour quelques jours...

Toutefois, pour John Stewart et ses collaborateurs, le printemps semble arriver à grands pas annonçant avec lui le joyeux retour de la Fête colombienne des enfants. Depuis quatre ans

déjà, une communauté de la Colombie-Britannique reçoit chaque année plus de 15 000 enfants venant de partout pour y célébrer la joie de parler en français. Pendant quelques jours, la fête bat son plein. On y déguste des mets typiques de la cuisine canadienne-française, on y monte des spectacles de marionnettes, on peut même cuisiner sur scène avec James Barber. On a aussi la chance d'être interviewé à Radio-Canada. Tout cela en plus des stands d'exposition, des clowns et des acrobates qui déambulent dans les rues.

En 1987, John Stewart remarque que ses enfants s'intéressent vraiment à leur langue seconde en dépit du peu d'activités culturelles organisées. Appuyé par les Services communautaires de Crescent Beach et des Conseils scolaires de la province, il s'est donc décidé à créer un pont entre le français enseigné à l'école et la culture, partie intégrante de l'apprentissage d'une langue seconde, et de mettre sur pied la Fête colombienne des enfants.

\*Denis Alarie est rédacteur-pigiste.



La première fête a eu lieu dès 1989. Un étudiant de l'Université Fraser, George Kraus, avait su coordonner les efforts de plus de 600 étudiants bénévoles en vue d'accueillir près de 15 000 invités. En 1990, plus de 23 000 étudiants ont pris part à la fête. Quant à l'année dernière, c'est sous le thème « C'est notre monde » que les participants se sont réunis. On y remarquait la présence de plusieurs nouveaux « fêtards », dont le ministère de la Défense nationale, Environnement Canada, Recyclage Alcan, le musée du Séminaire de Sherbrooke, Unicef et Jeunesse Canada Monde. Les restaurants McDonald y tenaient un circuit Mcfun et Campbell offrait des soupes « bien de chez nous ».

Des artistes de partout au pays ont également pris part à la fête, notamment Suzanne Pinel, Charlotte Diamond, Jacques Chauvin, Crystal Plamondon et bien d'autres.

On y trouvait même une troupe de France, Macadam Phénomènes.

Quand on arrive sur les lieux de la fête, on est d'abord étonné de voir l'enthousiasme de toute une communauté qui met la main à la pâte pour recevoir des milliers d'enfants. Même les entreprises privées sont de la partie en fournissant des tentes. Ce qui est encore plus fascinant, c'est l'orientation même de cette grande fête. En effet, par le jeu et les activités culturelles, on encourage les enfants à s'engager et à reconnaître leur responsabilité face à l'environnement et à d'autres questions sociales. Les thèmes « C'est notre monde » ou « Le Canada : notre pays à l'occasion de Canada 125 » en font foi. Cette fête retentit tellement loin qu'on songe maintenant à en tenir une à Calgary. Pour cette raison, et pour le simple plaisir d'être ensemble, les enfants ont raison de souhaiter que la fête continue... ■

**LA FÊTE COLOMBIENNE  
DES ENFANTS  
202-12840, 16<sup>e</sup> étage  
Surrey (Colombie-Britannique)  
V4H 1N6  
Tél. : (604) 535-1311**

# Le Festival franco-ontarien

Martin Bélanger\*

**L'objectif du Festival franco-ontarien est de promouvoir la culture francophone, de la faire connaître et apprécier par le plus grand nombre de Canadiens.**



Nous voici prévoyants. Après le travail on se donne rendez-vous sur le principal site du Festival franco-ontarien pour le plaisir de pique-niquer entre amis à quelques mètres de la

*\* Martin Bélanger est rédacteur pour l'agence de publicité Les productions Claude Savoie inc.*

grande scène. On aura droit à deux spectacles. Celui de l'ouverture, évidemment, mais en vedette américaine une foule de 20 000 personnes, francophones et anglophones, venues fêter la francophonie au centre-ville d'Ottawa. Avec le coucher du soleil les couleurs s'adoucissent, dans la foule l'atmosphère

se réchauffe et voilà que l'on tape des mains. À l'arrière scène, l'artiste n'entend plus que la rumeur d'un public plein d'enthousiasme. La voix du présentateur retentit, les applaudissements fusent, le spectacle va bientôt commencer.

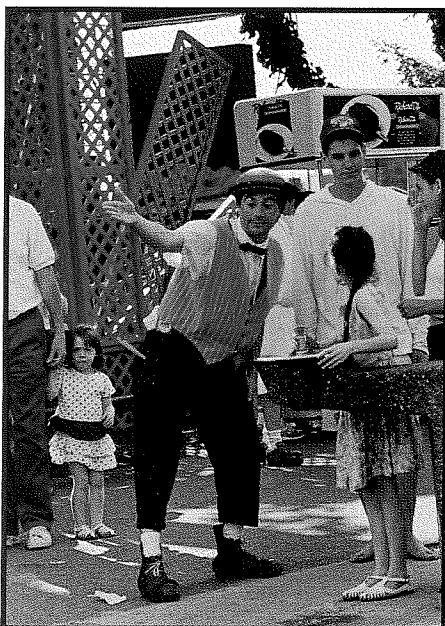
L'édition 1991 du Festival franco-ontarien a su attirer plus de 800 000 personnes qui ont eu le plaisir d'assister à de grands spectacles de la chanson francophone, de voir du théâtre de rue, de

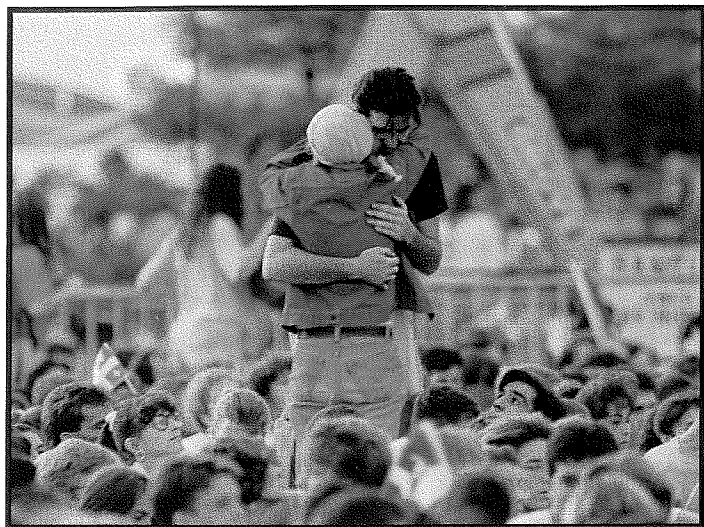
rire en compagnie des plus grands humoristes, de participer aux nombreux spectacles mettant en vedette des artistes d'Angleterre, d'Australie, de France, du Sénégal et du Canada, bref de vivre une atmosphère des plus effervescentes pendant cette fameuse semaine du mois de juin qui donne à la francophonie les clés de la capitale nationale.

Voilà maintenant seize ans

que le Festival franco-ontarien est né. Son succès est à l'image de la persévérance de ses instigateurs qui, pour la plupart, en sont les fondateurs. Un festival qui a commencé sans prétention mais qui se prépare à accueillir près de un million d'adeptes venus célébrer le fait français dans la capitale nationale.

En juin dernier, on évaluait à près de 200 000 le nombre d'anglophones qui ont participé





au Festival franco-ontarien. Pour Vital Adam, directeur général, la participation des anglophones est l'un des facteurs qui permet au Festival d'atteindre pleinement son objectif qui est de promouvoir la culture francophone, de la faire connaître et apprécier par le plus grand nombre de Canadiens.

Le Festival franco-ontarien se veut une fête de l'art et de la culture à laquelle tout le monde est convié. Pour faciliter le contact avec les anglophones, le Festival résume son programme en anglais. On s'efforce aussi d'intéresser les médias de langue anglaise en leur fournissant des compléments d'information sur les artistes francophones souvent mal connus au Canada anglais. Et il ne faut pas sous-estimer le pouvoir de la musique, de la danse, du mime et de l'acrobatie pour éliminer ce qu'il est convenu d'appeler les barrières linguistiques.

Lorsqu'un journaliste anglophone découvre que « September Morning » chanté par Neil Diamond c'est du Gilbert Bécaud et que Frank Sinatra, Elvis Presley, Bob Dylan et Barbra Streisand ont eux aussi chanté du Bécaud, l'article qui suit dans le journal du lende-

main donne le goût de découvrir celui que tous les francophones du monde surnomment Monsieur 100 000 volts.

Pour Carole Dolan, résidente d'Ottawa et originaire de la région de Peterborough, le Festival franco-ontarien est l'occasion de faire des découvertes. « Je trouve le Festival très enrichissant sur le plan culturel sans compter que ça donne beaucoup de couleur au centre-ville d'Ottawa vigoureusement animé d'émotion, de joie, d'insolite, d'humour et de lyrisme. C'est aussi très apprécié par mon fils Carle de neuf ans. Pour lui et ses amis, le programme scolaire du Festival franco-ontarien est un événement annuel très important qui leur donne la chance d'assister à des spectacles en français, conçus à leur intention. »

Devenu l'une des plus grandes manifestations culturelles de la francophonie internationale, le Festival franco-ontarien constitue un rassemblement de francophones parmi les plus significatifs en Amérique. Avec l'ampleur de sa diffusion et son impact médiatique considérable, il contribue à promouvoir la francophonie canadienne au-delà de nos frontières. ■

## Centraide : la voix du succès

Colette Duhaime



« C'est grâce à des hommes et à des femmes qui comprennent profondément la réalité canadienne que le bilinguisme fait aujourd'hui partie intégrante de la culture de Centraide / United Way Canada », souligne Yves Beaudin, directeur général de cet organisme pan canadien.

C'est au début des années 80 que Centraide a vraiment pris conscience de la dualité linguistique du pays et a commencé à mettre de l'accent sur la bilinguisation de ses services.

Franco-manitobain d'origine, installé au Québec depuis 1968, Yves Beaudin a fait sien cette culture bilingue et insiste pour que tous les Canadiens qui font appel à l'organisme qu'il dirige obtiennent des services dans leur langue.

Deux traductrices travaillent d'ailleurs à plein temps pour Centraide et, chaque année, lorsque vient le temps de discuter du budget, personne ne remet ces postes en question. « C'est clair pour tout le monde que les coûts de traduction font partie des coûts fixes et personne ne pose de questions sur la pertinence de les conserver ou non », explique Yves Beaudin. En effet, c'est la générosité de francophones et d'anglophones qui assure l'aide aux organismes subventionnés par Centraide.

Au siège social d'Ottawa, il n'est pas rare de voir des interlocuteurs changer de langue au gré des besoins et, même au Conseil d'administration où l'on retrouve des représentants

de tous les milieux socio-culturels et linguistiques du Canada, la traduction simultanée est toujours de rigueur. L'an dernier, on a d'ailleurs franchi un autre pas important puisque la rencontre annuelle qui avait lieu à Montréal s'est déroulée en français. « Et personne ne s'est plaint », souligne Yves Beaudin.

Loin de là d'ailleurs puisque, pour mieux comprendre leurs collègues francophones, certains anglophones se sont mis à la tâche d'apprendre le français comme la présidente actuelle, M<sup>me</sup> Sara Filbee, résidente de Halifax qui a décidé de suivre des cours de français deux soirs par semaine afin de mieux comprendre ses pairs.

Au moins 40 p. 100 du conseil d'administration, soit 16 membres sur 40 parlent français et quelques autres songent sérieusement à entreprendre des études pour pouvoir communiquer directement avec les membres francophones.

Car, au-delà de la politique officielle de Centraide sur le bilinguisme, des liens se tissent. En travaillant ensemble, des gens venus d'un peu partout au Canada se rendent compte qu'au-delà de leurs horizons culturels respectifs ils peuvent être amis et travailler ensemble à la réalisation d'un même objectif : celui de venir en aide aux plus démunis.

Un objectif auquel se greffe un autre tout aussi important : celui de mieux comprendre son ami à travers ce qu'il a de plus cher, sa langue. ■



# Le chant des oiseaux

Colette Duhaime



**M**adeleine Ferguson Allen, directrice du camp Ouareau à Saint-Donat au Québec, a vécu l'un des grands moments de sa carrière il y a quelques années lorsqu'elle a, à la fin d'une journée bien remplie, aperçu un groupe de jeunes filles francophones et anglophones chanter dans les deux langues en se tenant par la taille devant le coucher du soleil.

« En voyant cette scène, je me suis dit que l'on devrait inviter les Bourassa, Bouchard, Mulrone, Parizeau et Wells à vivre de telles expériences. La communication et la compréhension serait peut-être meilleures entre eux ! », dit-elle.

Directrice de cette colonie de vacances qui, chaque année, accueille des jeunes filles francophones et anglophones, M<sup>me</sup> Ferguson Allen a en effet appris au fil des ans que seule la proximité pouvait amener les « deux solitudes » à mieux se connaître et, finalement, à s'accepter et à s'aimer.

Des histoires d'amitié qui se sont nouées entre jeunes francophones et anglophones, Madeleine Ferguson Allen en a plein sa besace. Et pour cause ! Depuis presque vingt ans elle reçoit, tous les étés, des jeunes filles de neuf à quinze ans issues de milieux socio-culturels et linguistiques différents. Plongées dans le monde magique de la colonie de vacances, elles sont invitées non seulement à se détendre, mais aussi à découvrir les autres à travers leur culture.



Quelques jours après leur arrivée à la colonie, les murs tombent entre les participantes, et même si elles ne comprennent pas toujours ce que leurs copines disent, elles perçoivent déjà leurs différences. Les francophones sont jumelées aux anglophones, deux par deux. Elles passent les quatre semaines de leur séjour à la colonie à vivre ensemble dans un même lieu ce qui, forcément, crée des liens.

Par ailleurs, un règlement de la colonie oblige les jeunes filles à parler pendant deux jours en français et deux jours en anglais, ce qui les amène lentement à découvrir l'autre langue et à la maîtriser.

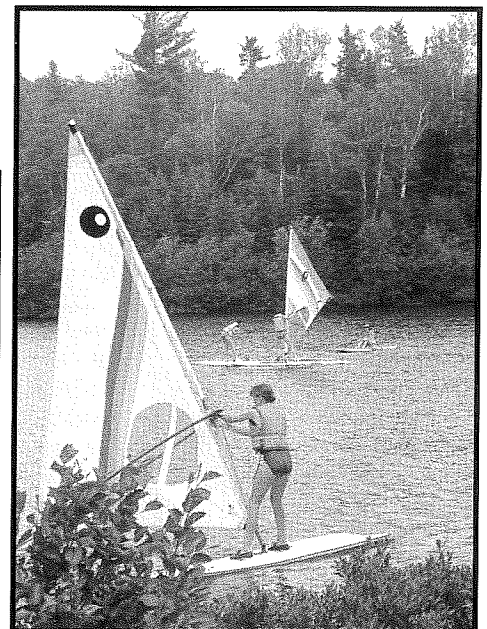
Toutefois, ce n'est pas tant la maîtrise de l'autre langue que viennent chercher les jeunes à Ouareau, mais bien la compréhension de l'autre dans le respect de sa différence. Chose étonnante d'ailleurs, M<sup>me</sup> Ferguson Allen dit que, après quelques jours à la colonie, les jeunes francophones deviennent de

plus en plus fières de leur culture tandis que les jeunes anglophones prennent conscience que le Canada n'est pas qu'anglais et découvrent l'autre composante linguistique fondamentale de leur pays.

Il s'agit donc d'une expérience fascinante pour ces jeunes qui apprennent à mieux se comprendre et à découvrir qu'elles partagent des valeurs communes en dépit de leurs cultures différentes.

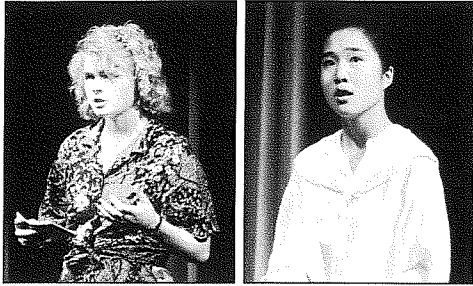
Il n'est pas rare d'ailleurs que les amitiés nouées au camp Ouareau entre de jeunes francophones venant surtout du Québec et de jeunes anglophones de partout au Canada perdurent.

Plusieurs d'entre elles entretiennent leur relation et continuent à se découvrir par correspondance, ce qui contribue à briser les frontières de la solitude pour atteindre le pays de la fraternité. ■



## Des gens un peu comme vous et moi...

Denis Alarie



Cindy-Lyn Bauks

Pei-Lian Ma

**V**ous êtes-vous déjà demandé ce que vous aviez en commun avec des personnalités bien connues du monde de la littérature comme Samuel Beckett ou Eugène Ionesco ? Peut-être souriez-vous déjà, croyant qu'il s'agit d'une blague ou d'un compliment exagéré... Au contraire, c'est très sérieux. Des milliers de Canadiens dans les dix provinces et les deux territoires partagent avec ces auteurs, sans vraiment le savoir quelquefois, une même passion : celle de découvrir le français et de le parler dans toute sa variété et sa richesse. À l'instar de ces deux auteurs qui ont un jour adopté le français, un grand nombre de Canadiens, comme vous et moi, découvrent chaque année les plaisirs de parler une langue seconde.

Pour sa part, l'association Canadian Parents for French encourage les jeunes à s'exprimer en français et à rencontrer d'autres jeunes venant de partout et ayant le même enthousiasme, par le biais de son Festival d'art oratoire. Ce festival en était à sa septième édition cette année et s'est

déroulé à Québec. Les accents acadiens, québécois, fransaskois y ont côtoyé ceux des étudiants anglophones, tous vibrant d'une même passion. Pour les participants, ce festival d'art ora-

toire a été l'occasion de mieux se connaître et de découvrir un coin de pays, voire même de se lier d'amitié. C'est ainsi que la Canadian Parents for French réussit à tisser des liens entre les deux communautés linguistiques.

Ce concours s'adresse à tous les élèves, francophones et anglophones. Le tout commence en salle de classe et se termine par un concours provincial ou territorial. Pendant trois jours, on jase, on bavarde, on discute. Débats, échanges d'opinions et culturels sont au menu, chaque convive y trouve de quoi se régaler !

Chapeau à tous les organisateurs. Aimer parler français, voilà une passion connue de plusieurs grandes personnalités. C'est aussi une passion pour les jeunes, et les moins jeunes, des gens comme vous et moi quoi !

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités de la Canadian Parents for French, veuillez téléphoner au bureau national à Ottawa au (613) 235-1481. ■

## L'école internationale de l'Outaouais

Colette Duhaime\*

**L**orsqu'ils termineront leurs études, dans quelques années, les 128 jeunes qui participent depuis le début de septembre à la fascinante aventure de l'École internationale de l'Outaouais, seront suffisamment outillés pour s'ouvrir sur le monde et comprendre les autres à travers leurs réalités culturelles et linguistiques.

C'est du moins ce qu'espère M<sup>me</sup> Laurence Lavoie-Atkins, directrice de cette nouvelle institution scolaire de l'Outaouais qui rappelle que la philosophie des écoles internationales consiste, en quelque sorte, en un humanisme international. « Un humanisme international basé sur la connaissance de l'homme, de sa propre identité culturelle débordant sur l'identité des autres cultures », dit-elle.

Ouverte à tous les Canadiens, l'école prend d'ailleurs comme point d'appui les héritages bilingues du Canada, et les premiers élèves de l'école ont, dès les premiers jours de classe, été plongés dans cette réalité très peu connue de la plupart d'entre eux. En effet, étant donné que l'école internationale partage les locaux de l'école anglophone D'Arcy McGee à Hull, ils ont dû apprendre bien vite à vivre en harmonie avec d'autres jeunes parlant une autre langue que la leur et ayant une culture différente.

Forcés par les événements à se côtoyer, ceux-ci ont d'ores et déjà commencé à nouer certaines amitiés personnelles et les autorités des deux écoles songent même à organiser des manifestations conjointes comme des carnivals.

Mais c'est au cœur même de l'école que s'effectuent les échanges culturels les plus importants puisque, déjà, une dizaine de jeunes canadiens-anglais y sont inscrits. On



Laurence Lavoie-Atkins

retrouve également des étudiants de plusieurs ethnies, ce qui facilite les échanges et amène une meilleure compréhension des réalités de chacun.

Afin de favoriser une plus grande ouverture sur le monde, la direction de l'école songe également à mettre sur pied des programmes d'échanges avec des étudiants d'autres pays et, dès cette année, un

\* Colette Duhaime est journaliste-pigiste.

(suite à la page 42)



# Dialogue Nouveau-Brunswick

Marc Poirier\*

**E**n novembre 1989, M. Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick, convoquait à Fredericton une conférence intitulée « Dialogue Nouveau-Brunswick ». Regroupant une centaine de « sages » des deux communautés linguistiques de la province, l'exercice se voulait le début d'une profonde réflexion sur le bilinguisme officiel et un effort pour éviter de se retrouver avec « deux solitudes ».

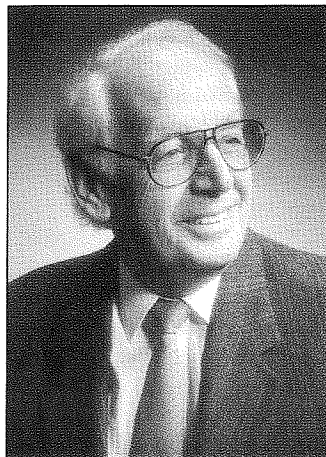
La conférence a donné lieu à la création d'un organisme permanent, indépendant des gouvernements, et dont le conseil est formé de francophones et d'anglophones de tous les coins de la province.

Dialogue Nouveau-Brunswick a pour but de bâtir des ponts entre les deux communautés linguistiques qui, souvent, se cantonnent sur elles-mêmes sans chercher à comprendre les aspirations et les craintes de l'autre groupe.

Ces objectifs rejoignent ceux du Commissariat aux langues officielles, et c'est pourquoi cet organisme et Dialogue Nouveau-Brunswick sont régulièrement en relation. « On considère que nos mandats s'apparentent, surtout depuis l'arrivée du nouveau commissaire, M. Victor C. Goldbloom qui nous demande d'accentuer notre travail auprès de la majorité », explique la directrice du Commissariat à Moncton, Jeanne Renault.

\* Marc Poirier est journaliste-pigiste.

Au cours de sa première année d'existence, Dialogue Nouveau-Brunswick s'est surtout consacrée à sa structuration. Depuis août 1990, une directrice générale y



Marcel Sormany

travaille en permanence et voit au suivi des dossiers, mais l'organisme n'est passé à l'action que depuis le début de 1991.

En mai dernier, il a tenu un Forum jeunesse sur la langue et la culture intitulé « Faire un pas de l'avant ». De jeunes francophones et anglophones ont pu discuter des difficultés linguistiques et culturelles.

Le coprésident de Dialogue Nouveau-Brunswick, Marcel Sormany, était particulièrement fier de cette activité. « Les jeunes en général sont beaucoup plus ouverts. Bien souvent ils vont dire « on n'a pas de problème avec ça (le bilinguisme) nous autres. C'est vous autres les vieux qui avez des problèmes », souligne-t-il.

De plus, l'organisme a publié un encart bilingue dans les quotidiens provinciaux

*L'Acadie Nouvelle* et le *Telegraph Journal*. Cet encart contenait des textes rédigés par des jeunes et portant sur le bilinguisme.

Les jeunes constituent donc une clientèle particulière pour Dialogue Nouveau-Brunswick. Monsieur Sormany affirme vouloir s'assurer que la prochaine génération n'ait pas les préjugés des adultes d'aujourd'hui.

Le dialogue n'est en effet pas toujours facile entre francophones et anglophones. Les dernières élections provinciales sont là pour le démontrer puisque huit députés d'un parti voué à l'élimination du bilinguisme, le Confederation of Regions, ont été élus, et constituent maintenant l'Opposition officielle.

C'est pourquoi Marcel Sormany hésite quand on lui demande s'il est satisfait du cheminement de Dialogue Nouveau-Brunswick. « Je ne sais pas. Quand on voit nos dernières élections au Nouveau-Brunswick, on se dit qu'on a sûrement pas encore influencé l'opinion. »

L'organisme met toutefois tous ses efforts pour y parvenir. Ainsi, il élabore en ce moment un plan de sensibilisation qui a pour but de convaincre la population des avantages du bilinguisme et aussi de faire connaître Dialogue Nouveau-Brunswick, qui est encore méconnu par un grand nombre de gens.

« Il y a une certaine frustration dans les débuts d'une organisation comme la nôtre. On se cherche; on sait qu'on a un but à atteindre. Mais en ce

qui concerne les moyens d'y arriver, on y revient, on y repense et on essaie toutes sortes de formules. J'ai bon espoir qu'un moment donné, on va l'avoir et on sera vraiment un catalyseur », déclare le coprésident. ■

## L'école internationale de l'Outaouais

(suite de la page 41)

programme de communication informatique avec des écoles internationales outre-atlantiques devrait être mis sur pied.

L'utilisation du français, de l'anglais et de l'espagnol au sein de l'école internationale devrait également permettre aux jeunes de mieux communiquer avec leurs pairs et de mieux saisir leurs réalités à travers leurs mots.

Car la communication est à la base de l'enseignement donné à l'école internationale de l'Outaouais. Un enseignement vivant, accroché à des réalités concrètes, ouvert sur les autres et sur le monde. Les jeunes sont invités à se connaître, à se comprendre et à s'accepter tels qu'ils sont. ■